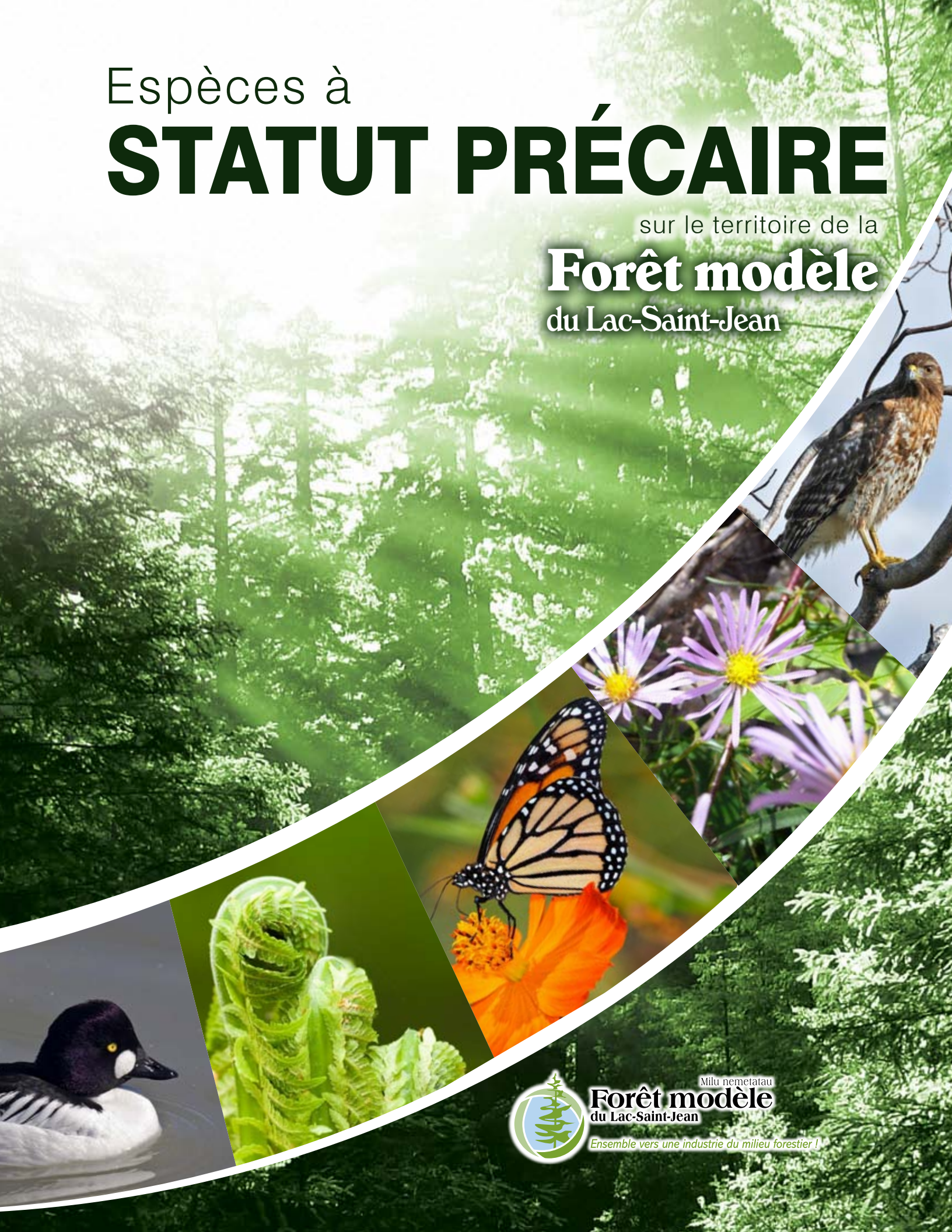
Espèces à

STATUT PRÉCAIRE

sur le territoire de la

Forêt modèle du Lac-Saint-Jean



Milu nemetatau

Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Ensemble vers une industrie du milieu forestier !

Milu nemetatau
Forêt modèle du Lac-Saint-Jean
Ensemble vers une industrie du milieu forestier !

Avis au lecteur: Les informations incluses dans ce document représentent le résultat de recherches documentaires. Elles ne peuvent servir à d'autres fins que celles décrites dans ce document.

Éditeur_
Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Rédaction_
Julie Tremblay

Graphisme_
Solution publicité

Crédits photographiques_
Judith Courtois: 6, 7
Alain Hogue: 32, 33
Claude Dussault : 36, 37

Membre du :

Réseau canadien de forêts modèles

Réseau international de forêts modèles

COORDONNÉES

1771, rue Amishk, Mashteuiatsh

Québec, CANADA, G0W 2H0

Téléphone : 418 275-5386 poste 448

Télécopieur : 418 275-7615

www.foretmodeledulacsaintjean.ca

info@foretmodeledulacsaintjean.ca

Les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus en partie grâce au financement fourni par Ressources naturelles Canada dans le cadre du Programme des collectivités forestières du Service canadien des forêts.

Table des matières

Mise en contexte 4
Méthodologie 5
Fiches . . . . .
- Aster d'Anticosti. 6
- Cardamine carcajou 8
- Lis du Canada 10
- Matteuccie fougère-à-l'autruche 12
- Monarque 14
- Tortue des bois 16
- Aigle royal 18
- Buse à épaulettes. 20
- Faucon pèlerin anatum 22
- Garrot d'Islande 24
- Grive de Bicknell 26
- Hibou des marais. 28
- Pygargue à tête blanche 30
- Râle jaune 32
- Carcajou 34
- Caribou, écotype forestier 36
- Loup de l'Est 38

Que faire lors d'observation ? 40
Annexe 1 41

Mise en contexte

QU'EST-CE QU'UNE ESPÈCE À STATUT PRÉCAIRE

Une espèce à statut précaire est une espèce qui est protégée par le gouvernement. Pour chacun des paliers de gouvernement, fédéral et provincial, il existe une liste d'espèces qui possèdent différents statuts de protection

Au fédéral, c'est la *Loi sur les espèces en péril* qui encadre la protection de la faune et de la flore. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (*COSEPAC)* est un comité aviseur qui évalue les différentes espèces et fait des recommandations au gouvernement afin de les inclure dans la loi.

Au provincial, les espèces à statut précaire sont réparties sous deux ministères. Pour la faune, c'est le *Ministère des Ressources naturelles et de la Faune* qui dirige la protection. Pour la flore, les responsables sont au *Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs*. La même loi s'applique pour ces deux ministères : la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*.

*Au fédéral, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (**COSEPAC**) fait les études pour déterminer les espèces à protéger. Ce comité, composé de spécialistes, donne un statut préliminaire aux espèces selon des recherches de données biologiques disponibles, de populations et d'habitats. Au provincial, c'est la liste d'espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables qui sert de base pour donner un statut officiel. Les espèces inscrites sur cette liste reçoivent une attention particulière et font l'objet de travaux d'acquisition de connaissance.*

DIFFÉRENTS STATUTS EXISTANTS DANS LES DEUX INSTANCES

Au fédéral, les statuts qui ont force de loi sont [1] :

En voie de disparition	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée	Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.
Préoccupante	Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle

Selon le gouvernement du Québec, une espèce peut être [2] :

Menacée	La disparition d'une espèce, sous-espèce ou population est appréhendée.
Vulnérable	L'état d'une espèce, sous-espèce ou population dont la survie est jugée précaire même si sa disparition n'est pas appréhendée à court ou à moyen terme

Il existe aussi une grande liste d'espèces nommées « *espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables* ». D'autres sont considérées sous un statut « données insuffisantes », lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage . Ces espèces n'ont pas de statut légal de protection mais peuvent le devenir. Des révisions sont faites périodiquement avec l'aide d'un vaste réseau de partenaires.

1. L.C 2002, ch. 29. Loi sur les espèces en péril;
2. L.R.Q., chapitre E-12.01. Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

Méthodologie

Pour le présent projet, toutes les espèces fédérales et provinciales ayant un statut légal ont été listées. Les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou non classées en raison d'un manque de données n'ont pas été considérées. Par exemple, le cougar, jadis une espèce à statut précaire, ne fait pas partie de ce guide, car trop peu de données existent pour évaluer son statut.

L'objectif du projet est d'informer les gens sur les espèces protégées par une loi et qui font l'objet d'une obligation de protection. La répartition géographique de chaque espèce présentée dans ce guide touche la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et désigne les espèces susceptible d'être présente sur le territoire de la *Forêt modèle du Lac-Saint-Jean*.

Sur chacune des fiches présentées dans ce guide, vous trouverez la répartition géographique de l'espèce sur une carte du Québec et une autre de la *Forêt modèle du Lac-Saint-Jean*. D'une part, les données ont été obtenues grâce aux cartes de répartition des espèces présentées par les gouvernements provincial et fédéral. D'autre part, les cartes de répartition de la *Forêt modèle du Lac-Saint-Jean* ont été réalisées à partir de requêtes géomatiques en lien avec l'habitat de l'espèce décrite. Des recherches théoriques de l'habitat ont été identifié pour identifier les paramètres généraux des requêtes. Elles démontrent les endroits où il est possible d'observer l'espèce présentée, selon la théorie.

Ce document est en amélioration continue. Le choix des espèces a été fait selon l'état de connaissances actuelles et il est possible de modifier à tout moment cette liste.

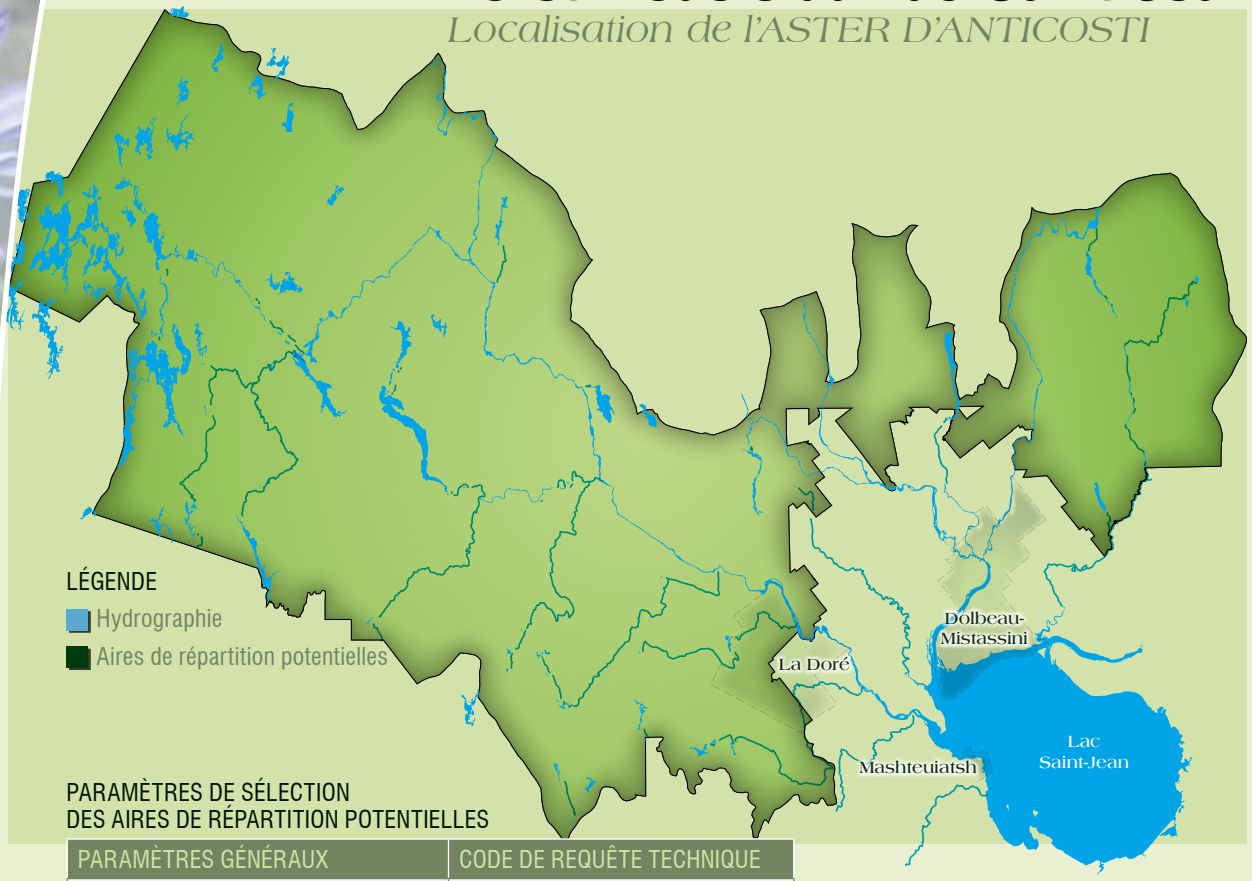






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation de l'ASTER D'ANTICOSTI

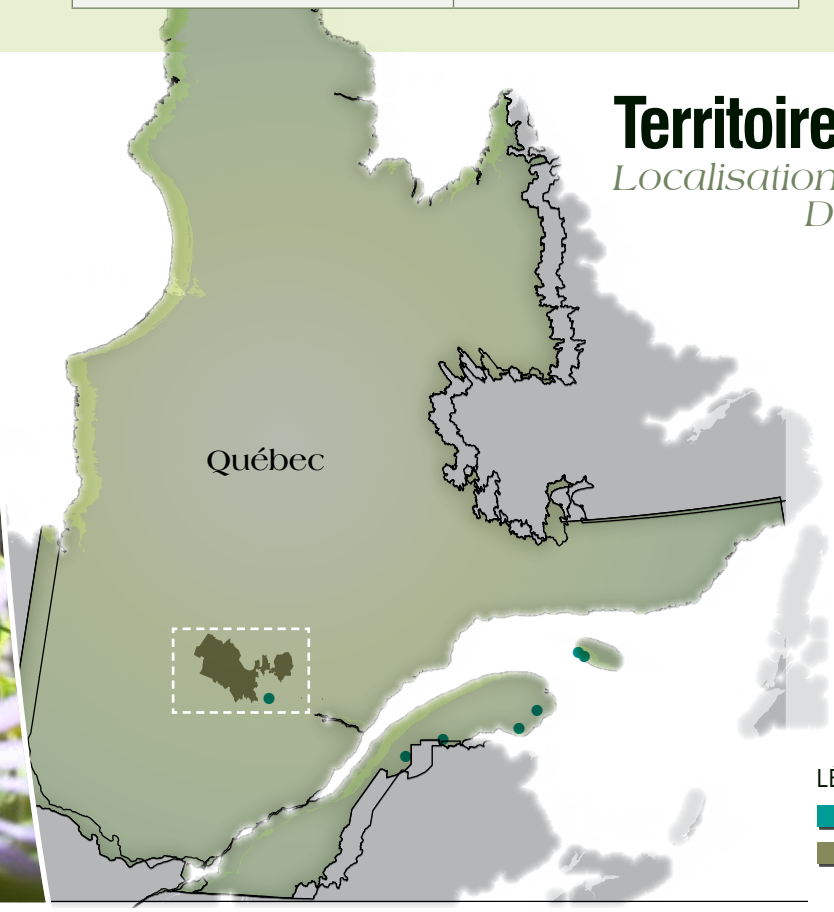


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Substrat calcaire * aucun substrat calcaire n'a été identifié sur le territoire la FMLSJ	

Territoire provincial

Localisation de l'ASTER D'ANTICOSTI



Aster d'anticosti

Symphyotrichum anticostense (Fernald) Nesom

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	MENACÉE	MENACÉE
JANVIER		
FÉVRIER		
MARS		
AVRIL		
MAI		
JUIN		
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE		
OCTOBRE		
NOVEMBRE		
DÉCEMBRE		



Biologie

Plante herbacée de 50 à 60 cm de longueur, l'Aster d'Anticosti possède des feuilles linéaires de 10 à 15 cm de longueur. Les fleurs, de couleur bleue, rose ou blanche, ont environ 2 cm de diamètre et sont composées de 11 à 20 capitules (pétales). Il est facile de confondre l'Aster d'Anticosti avec d'autres espèces d'Aster. Seuls des spécialistes peuvent vraiment les différencier. Il est diffile de prévoir sa présence sur le territoire puisque les données géomatiques sont incomplètes.

Habitat

L'Aster requiert un habitat particulier. Elle s'établit sur les platières de rivières à volume et à débit important, sur des substrats calcaires.

Protection

On retrouve cette plante à seulement sept endroits au Québec dont à Mashteuiatsh. La population dépend du cycle hydrologique des rivières (crues printanières, étiages d'été). Des modifications au cycle naturel pourraient être nocives pour cette plante. Beaucoup d'autres facteurs affectent l'Aster d'Anticosti tels le passage de VTT, l'aménagement de descentes de bateaux, le piétinement et la construction de chalets.

Références

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2001. Aster d'Anticosti http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/aster/aster.htm

Labrecque, J. et L. Brouillet. 1999. Anticosti Aster (Symphyotrichum anticostense). COSEPAC. Rapport préparé par le Comité sur le statut des espèces en péril au Canada, Service canadien de la faune. Ottawa. 15 p.

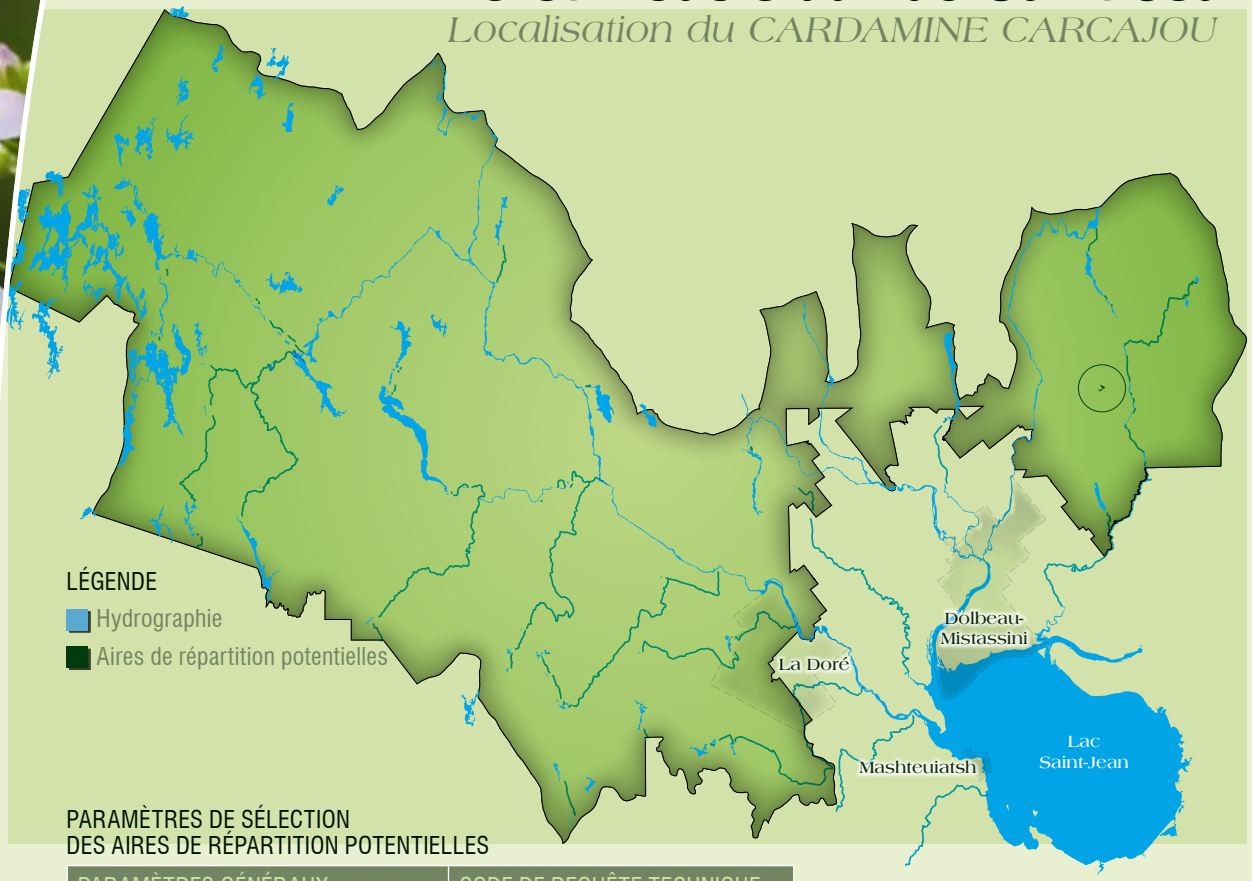






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation du CARDAMINE CARCAJOU

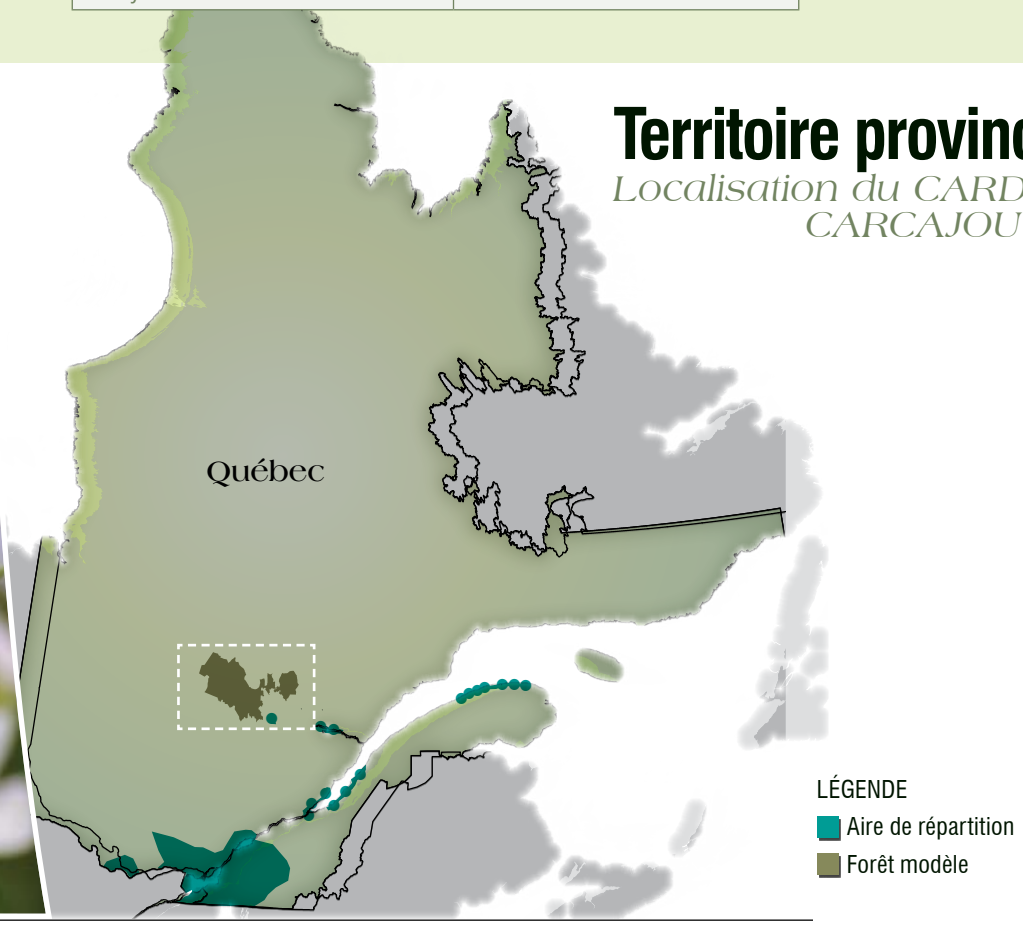


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Érablière à bouleau jaune, à caryer et à tilleul	ges_co = ERBJ, ERTA

Territoire provincial

Localisation du CARDAMINE CARCAJOU



Cardamine carcajou

Cardamine diphylla (Michaux) Wood

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	AUCUN	VULNÉRABLE
JANVIER		
FÉVRIER		
MARS		
AVRIL		
MAI		
JUIN		
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE		
OCTOBRE		
NOVEMBRE		
DÉCEMBRE		



Biologie

La Cardamine carcajou est une petite plante herbacée de 20 cm de hauteur possédant un rhizome denté. Elle porte 2, parfois 3 feuilles caulinaires (rattachées à la tige). Les feuilles sont trifoliolées (telles que les trèfles) grossièrement dentées. Les fleurs sont composées de 4 pétales blancs.

Habitat

La Cardamine carcajou habite principalement dans les érablières à caryer, à tilleul et à bouleau jaune. On peut parfois même la retrouver dans les ormaies-frênaies. Elle vit à l'ombre dans des milieux riches en humus et très humides au printemps. Elle vit principalement au sud du Québec.

Protection

Puisque cette plante pousse dans des milieux spécifiques et rares, elle est considérée comme vulnérable, même si sa disparition n'est pas appréhendée. Certains facteurs contribuent à sa raréfaction : le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole.

En raison de son statut reconnu par la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables, la Cardamine carcajou est protégée. Par contre, les interdictions se limitent à la récolte de plus de cinq spécimens.

Références

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2005. Cardamine carcajou http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/cardamine/index.htm

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3e édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.

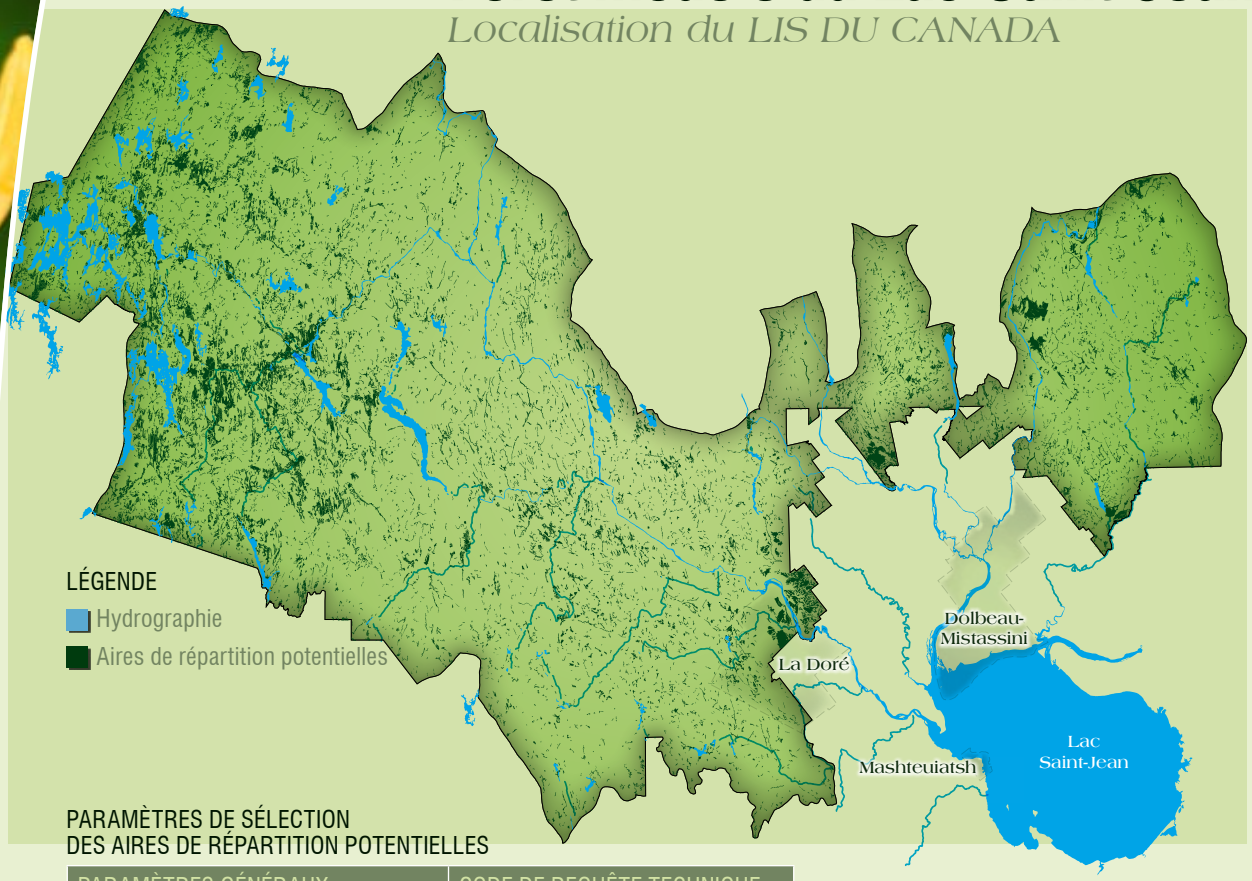






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation du LIS DU CANADA

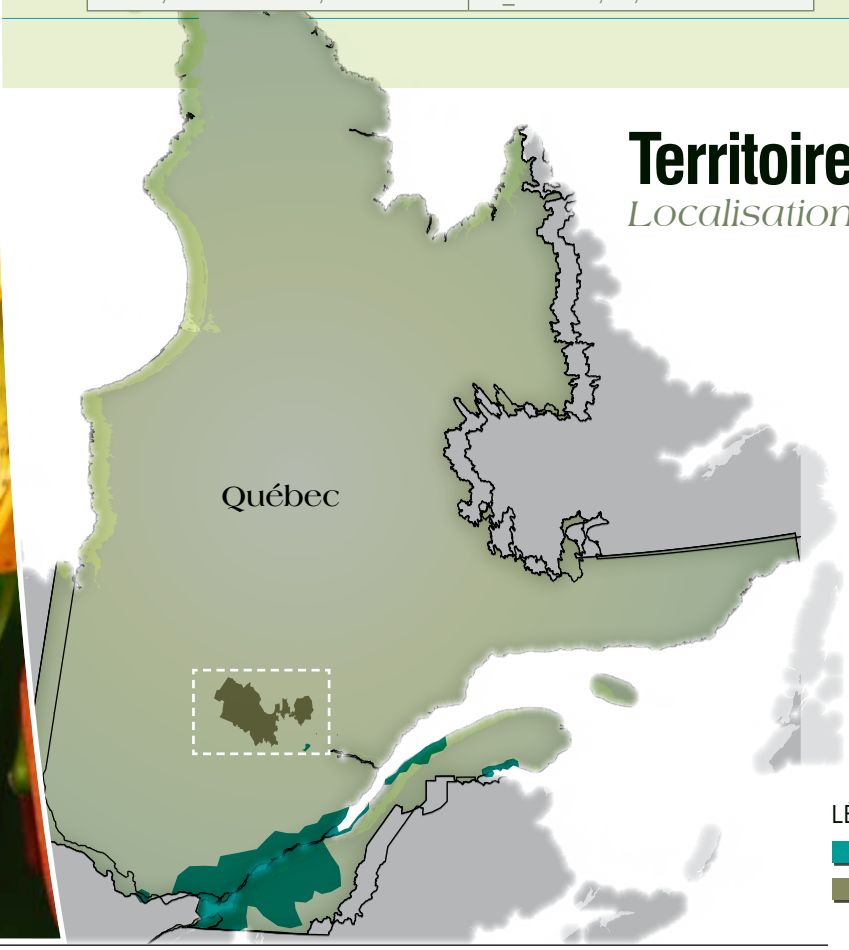


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Inondé, Dénudé humide, aulnaie	ter_co = ino, dh, al

Territoire provincial

Localisation du LIS DU CANADA



Lis du Canada

Lilium canadense Linné

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	PRÉOCCUPANTE	VULNÉRABLE
JANVIER		
FÉVRIER		
MARS		
AVRIL		
MAI		
JUIN		
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE		
OCTOBRE		
NOVEMBRE		
DÉCEMBRE		



Biologie

Le Lis du Canada est bien connu pour sa popularité chez les fleuristes et dans les parterres. Il mesure de 0,6 à 2m de hauteur et est rattaché à un bulbe annuel. Les feuilles sont lancéolées, à nervures parallèles pouvant atteindre une longueur de 10 cm. Le lis porte de grandes fleurs penchées de 8 à 10 cm de diamètre. Ces fleurs ont 6 pétales jaunes ou orangées, tachetées de brun à l'intérieur

La floraison a lieu en juillet et août. Cet herbacé se reproduit à l'aide d'un rhizome qui produit un nouveau bulbe à chaque année. Il peut aussi se reproduire à l'aide de graines, mais il faut de 3 à 5 ans avant la première floraison. La plupart des fleurs sont stériles et seulement une ou deux produisent en général une capsule.

Habitat

Le Lis du Canada habite les forêts humides et les milieux ouverts semi-ombragés humides. Le lis nécessite un milieu ombragé.

Protection

Bien que cette espèce ne soit pas réellement en danger, les nombreux facteurs de raréfaction obligent la protection de cette espèce. En effet, le Lis du Canada est bien connu en horticulture et chez les fleuristes. Puisqu'il faut de trois à cinq ans pour produire des plantes à fleurs attrayantes pour le consommateur, plusieurs utilisateurs préfèrent aller cueillir cette fleur dans les milieux sauvages. La culture en serre ou tout autre moyen de propagation en milieu contrôlé sont plus coûteux. La loi affirme donc qu'il est interdit de cueillir plus de cinq spécimens.

Références

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2005b. Lis du Canada http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/lis/index.htm

Lamoureux, G. et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages… sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri de-Lévis, Québec. 80 p.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3e édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.

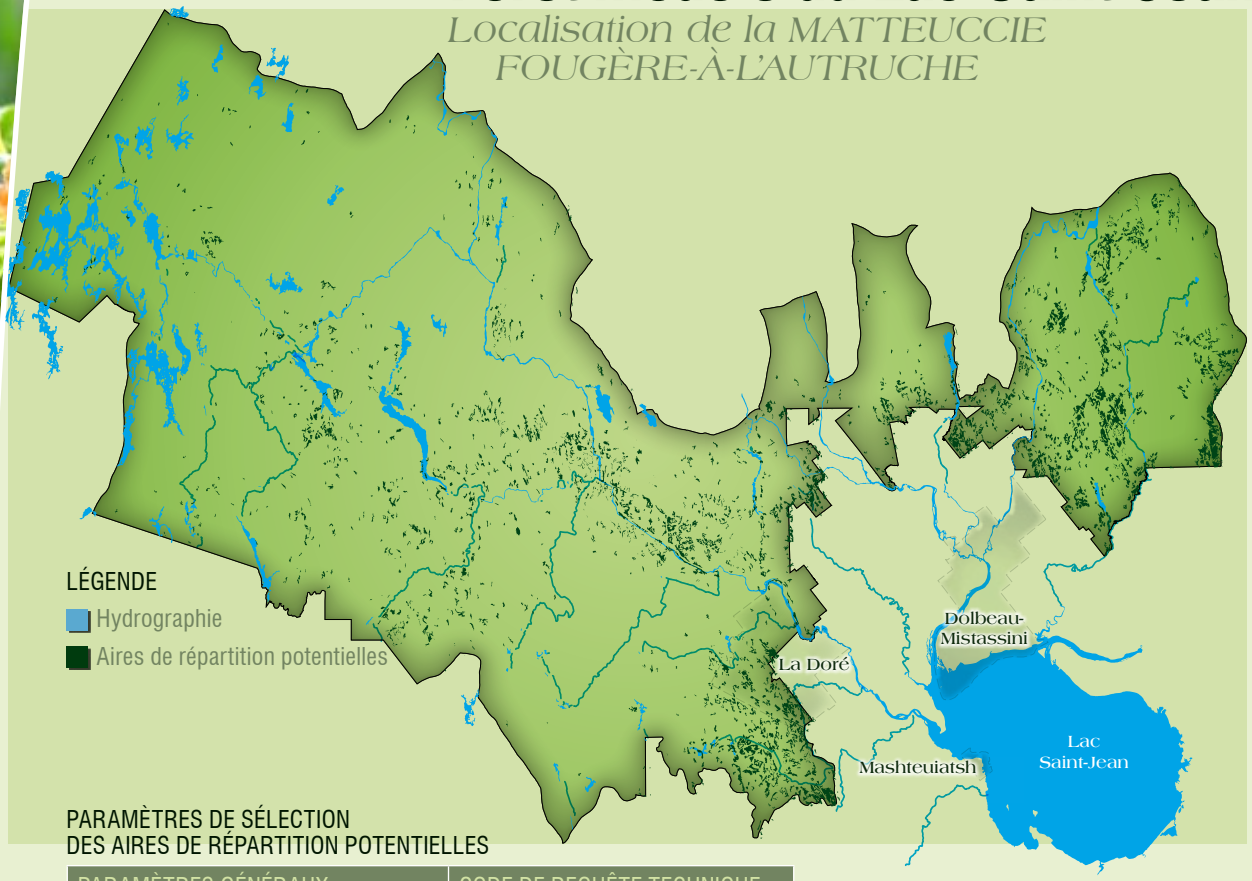






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation de la MATTEUCCIE FOUGÈRE-À-L'AUTRUCHE

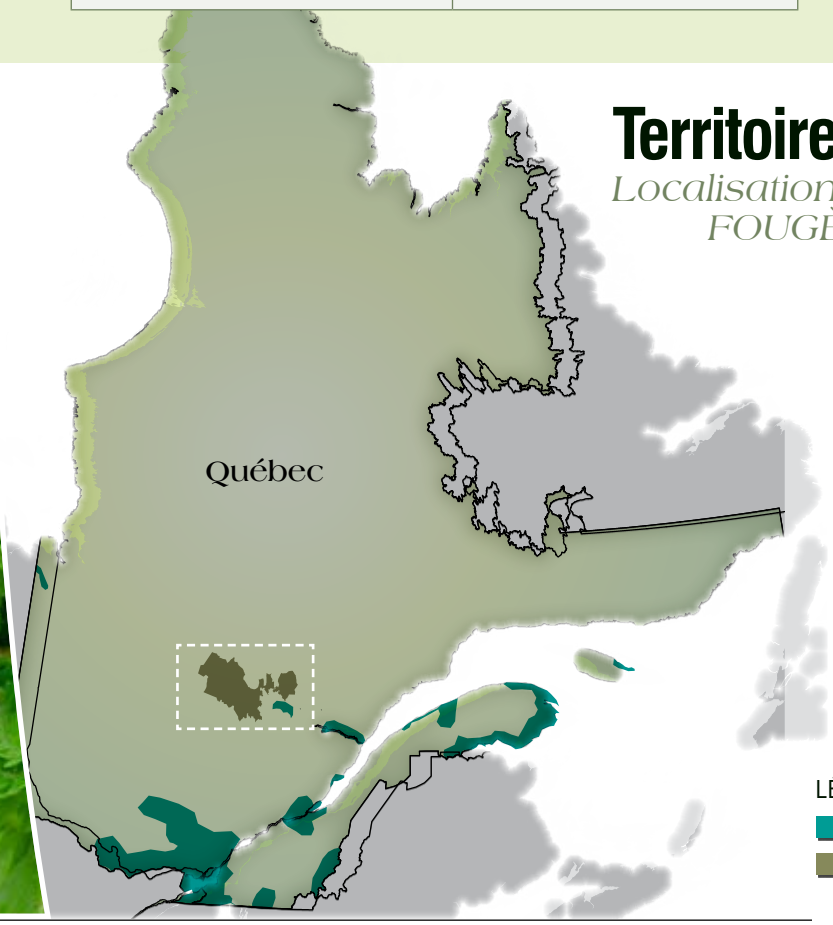


PARAMÈTRES DE SÉLECTION DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Forêts de feuillus, couvert forestier de 60% à 90%	tco = F et cde = A ou B

Territoire provincial

Localisation de la MATTEUCCIE FOUGÈRE-À-L'AUTRUCHE



Matteuccie fougère-à-l'autruche

Matteuccia struthiopteris (Linné) Todaro

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	AUCUN	VULNÉRABLE

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



Biologie

Cette fougère, bien connue des amateurs de crosses de fougère est aussi nommée tête de violon. Atteignant 1,75 m de hauteur, elle est composée de deux parties (ou frondes) : les stériles et fertiles. Les frondes stériles sont composées du feuillage de la fougère alors que les frondes fertiles sont courtes, verdâtres devenant marron foncé à maturité. Les frondes fertiles mettent trois ans avant d'apparaître. Cette espèce est magnifique, peuplant souvent les sous-bois grâce à ses stolons.

Habitat

La Matteucie fougère-à-l'autruche vit dans les forêts feuillues riches, ombragées et humides. On la retrouve aussi dans les plaines inondables et les fossés. Un couvert forestier de 60 % à 90 % offrirait des conditions optimales pour l'espèce.

Protection

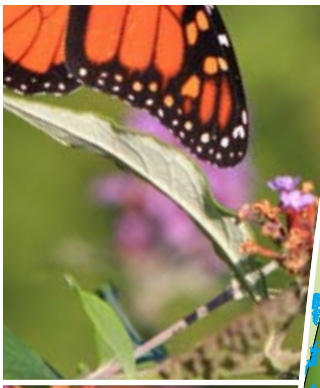
Cette espèce n'est pas rare au Québec et sa disparition n'est pas appréhendée pour le moment. Toutefois, le prélèvement de grandes quantités de crosses pour s'alimenter et la récolte de spécimens entiers pour les écouler sur le marché de l'horticulture exercent une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. C'est pour cette raison qu'elle a été désignée, en 2005, comme espèce vulnérable.Il est interdit de récolter plus de cinq plants entiers ou parties souterraines et d'en vendre plus d'un. Cette réglementation ne limite pas la cueillette des jeunes pousses. Afin d'assurer la cueillette pour plusieurs années, il est fortement recommandé de prélever au plus 50 % des pousses d'un même plant. Une cueillette plus intensive pourrait menacer la survie du plant.

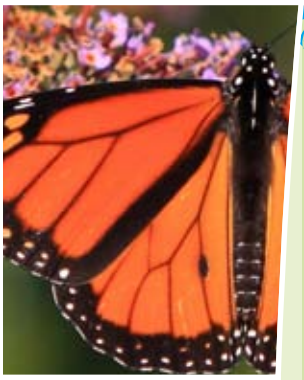
Références

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2005c. Matteucie fougère-à-l'autruche http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/matteuccie/index.htm

Lamoureux, G. et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages… sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 80 p.

NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. http://www.natureserve.org/explorer. Version 1.8, Copyright 2003.



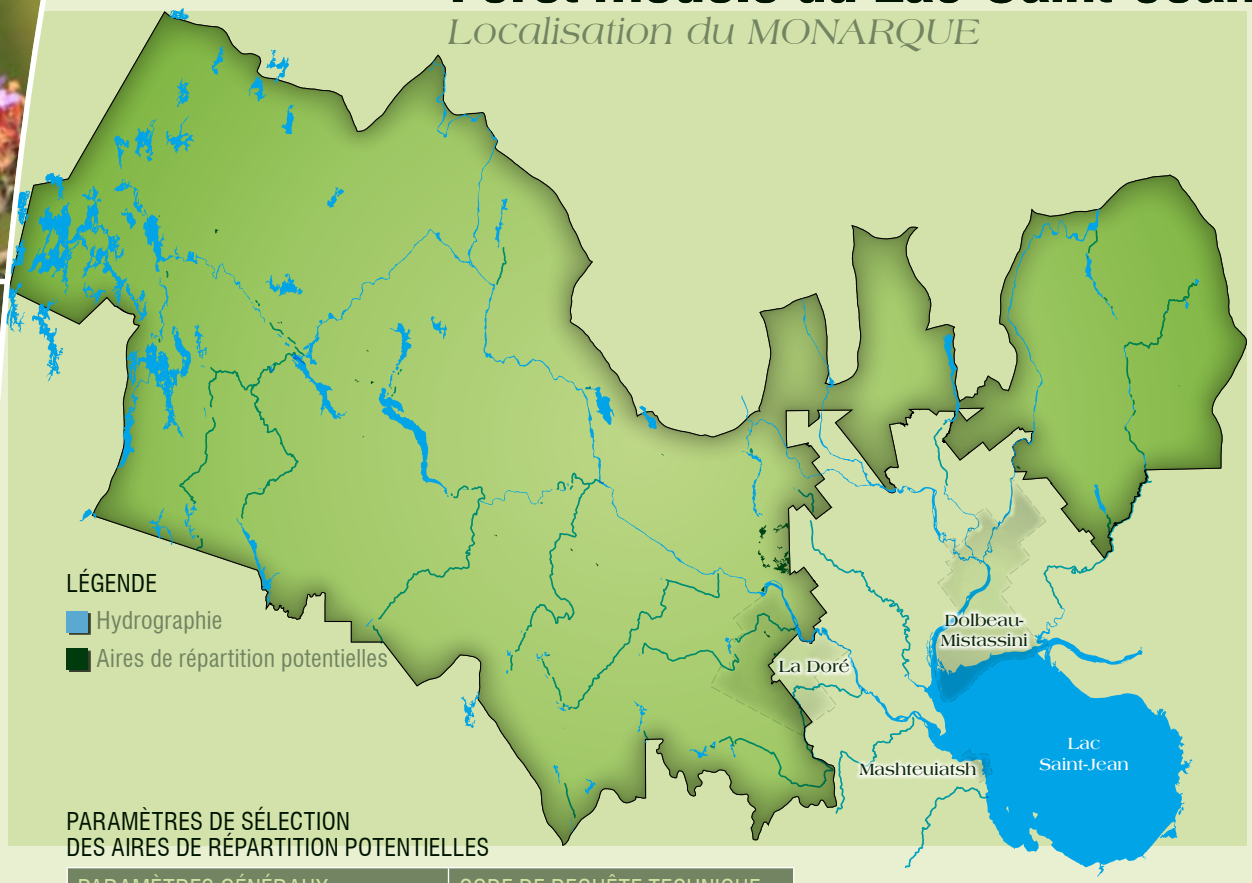






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation du MONARQUE

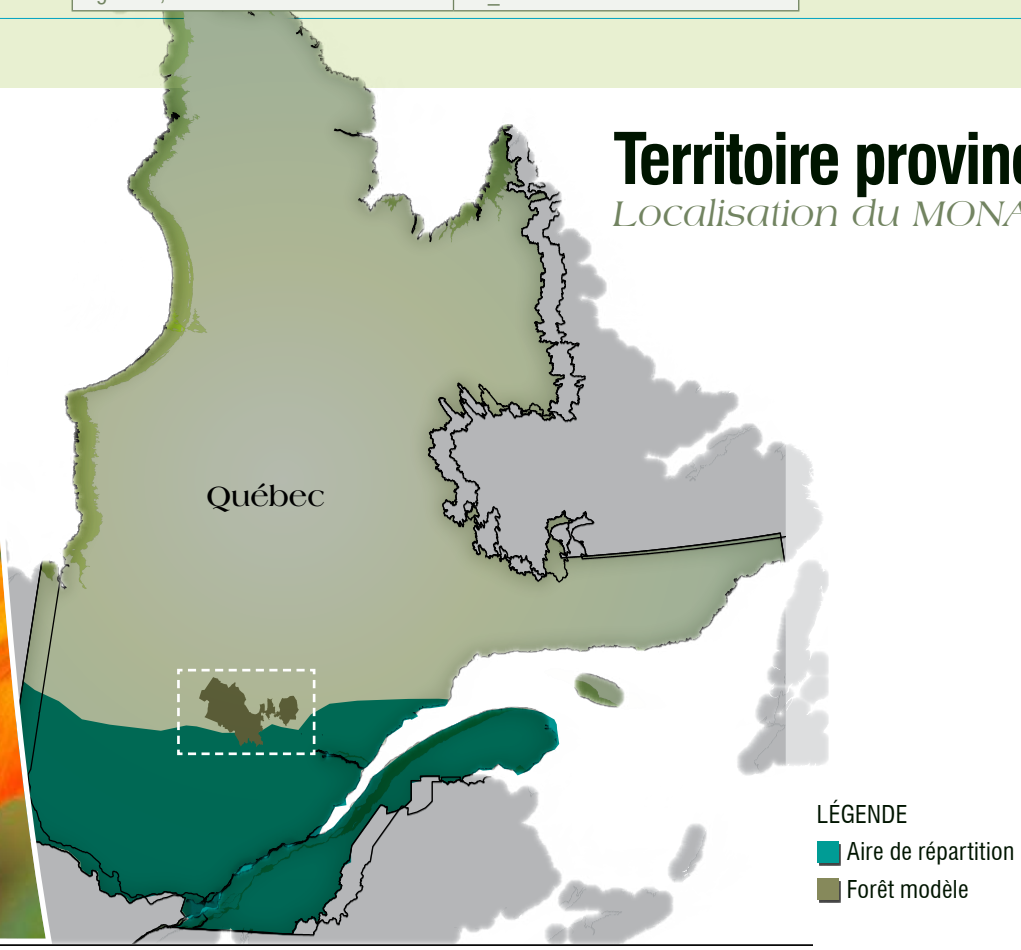


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Agricole, défriché	ter_co = a ou def

Territoire provincial

Localisation du MONARQUE



Mornaque

Danaus plexippus

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	PRÉOCCUPANTE	AUCUN

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



Biologie

Ce papillon bien connu s'identifie grâce à sa couleur orange vive et ses rayures noires. L'envergure de ses ailes est de 93 à 105 mm. On le différencie du Papillon vice-roi, aussi nommé Mimique, par l'absence d'une marge interne noire sur les ailes postérieures. Sa couleur vive prévient les prédateurs, car cet insecte a mauvais goût et il est toxique.

Le papillon Monarque est reconnu pour ses grandes migrations, passant l'hiver au Mexique.

Habitat

Au Canada, ce papillon est associé à l'Asclépiade, car les larves se nourrissent exclusivement de cette plante. Il est donc possible d'observer des monarques dans les champs en friche, le long des chemins et même dans nos jardins.

Protection

Les différentes interventions humaines (agriculture, utilisation d'herbicides, etc.) causant la perte d'habitats de reproduction, ainsi que les conditions climatiques, menacent le papillon Monarque. C'est pour ces raisons qu'il est protégé en vertu de la loi. La pointe Pelée ainsi que la pointe Long et la pointe Prince-Edward sont désignées comme des réserves du monarque. Des mesures de protection ont aussi été mises en place au Mexique, dans l'aire d'hivernage du papillon Monarque.

Références

Registre public des espèces en péril, 2008. Monarque; profil d'espèce http://www.registrelep.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=294

Faune et flore du pays, Service canadien de la faune, 2003 http://www.hww.ca/hww2_f.asp?id=34

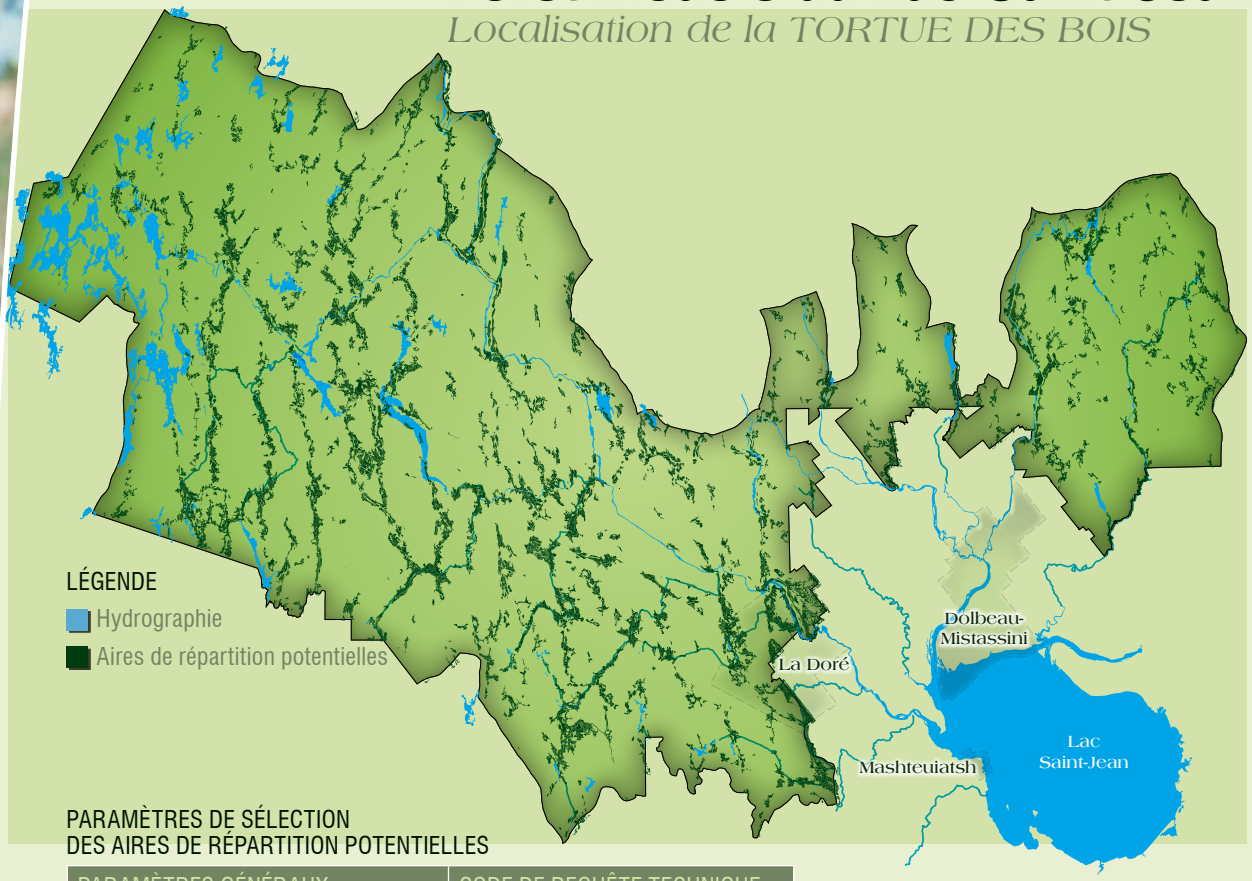






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation de la TORTUE DES BOIS

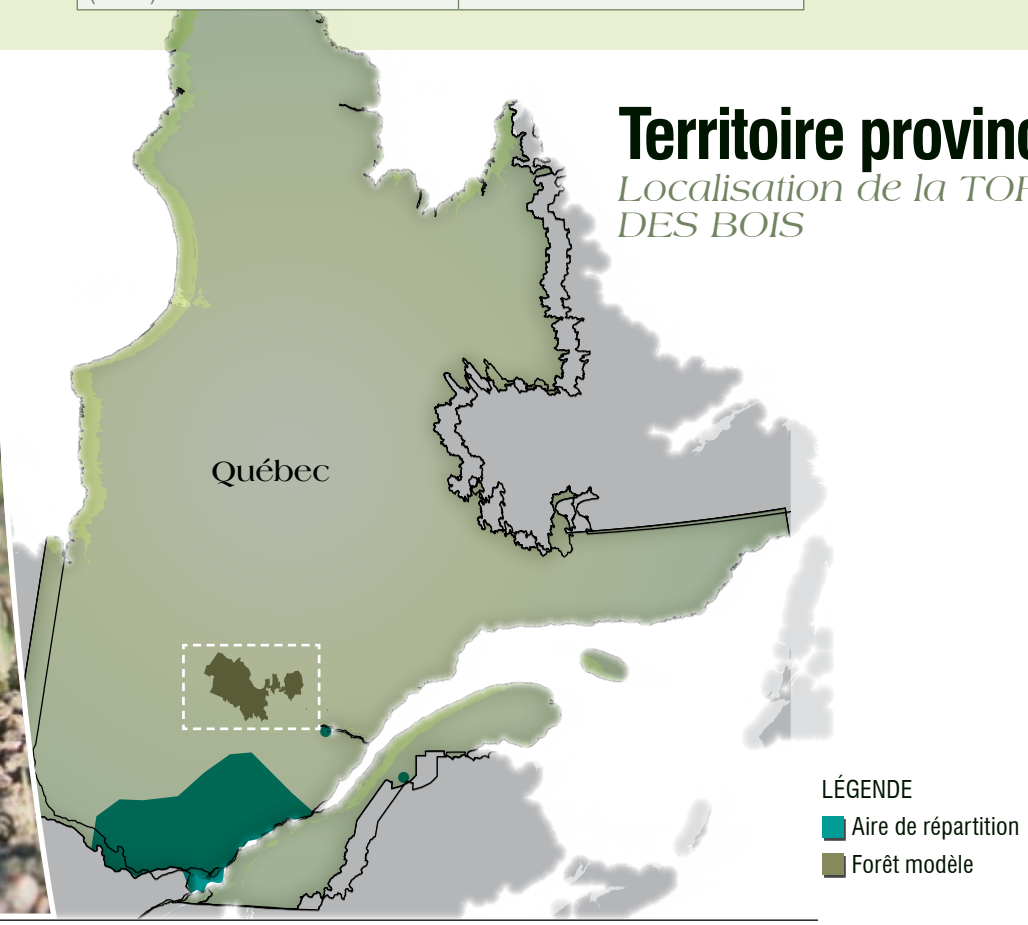


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Aulnaie, dénudé humide à proximité (300m) d'un cours d'eau	ter_co = al ou dh

Territoire provincial

Localisation de la TORTUE DES BOIS



Tortue des bois

Glyptemys insculpta

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	PRÉOCCUPANTE	VULNÉRABLE
JANVIER		
FÉVRIER		
MARS		
AVRIL		
MAI		
JUIN		
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE		
OCTOBRE		
NOVEMBRE		
DÉCEMBRE		



Biologie

Cette tortue de couleur brune ou gris terne possède une carapace de 13 à 23 cm de longueur. La carapace est formée de plaques en forme de pyramide composée d'anneaux de croissance. Des tons de jaune, de saumon orangé ou de rouge brique peuvent colorer les pattes et le cou.

C'est une espèce omnivore qui peut vivre jusqu'à 30 ans en nature.

Habitat

On associe la Tortue des bois à l'eau en mouvement. On la retrouve donc dans les ruisseaux et les rivières sinueux dont le fond est sablonneux et pierreux. Comme son nom l'indique, c'est une des espèces les plus terrestres. Elle fréquente aussi une grande variété d'habitats dont les forêts. Elle choisit, selon les saisons, son habitat : l'été au sol et le printemps et l'automne près ou dans l'eau.

Protection

Deux facteurs limitent la population de tortue des bois : la température et les exigences en matière d'habitat. Les populations diminuent à cause de la destruction et de la fragmentation des habitats et du commerce des animaux de compagnie. Depuis 2005, il est interdit de récolter ou prélever à des fins commerciales la Tortue des bois.

Références

Loi sur les espèces en péril, environnement Canada
http://www.registrelep.gc.ca/speciesDetails_f.cfm?sid=286

Ministère des ressources naturelles et de la faune, 2007
http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=71

Desroches, J-F. et D. Rodrigue. 2004. Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes. Éditions Michel Quintin. Waterloo, Québec. 288 pages.



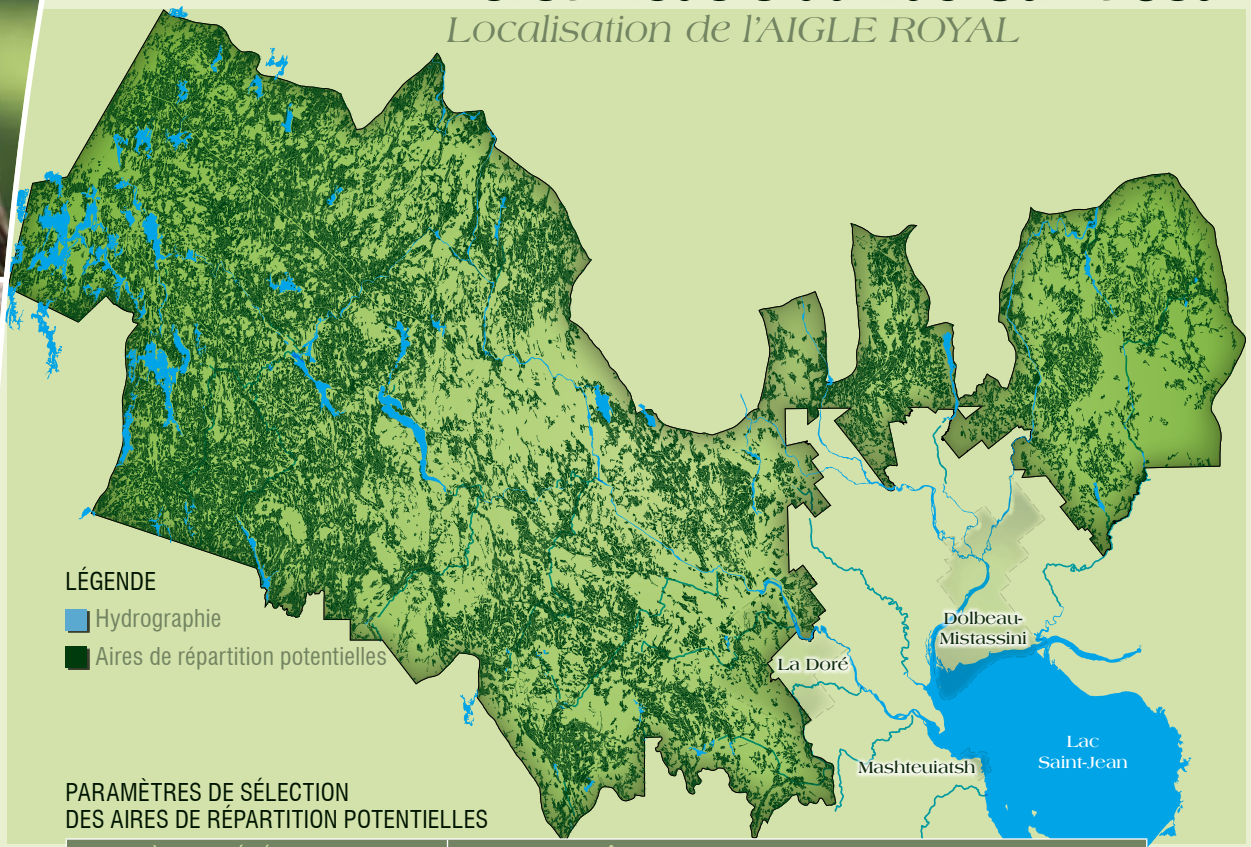






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation de l'AIGLE ROYAL

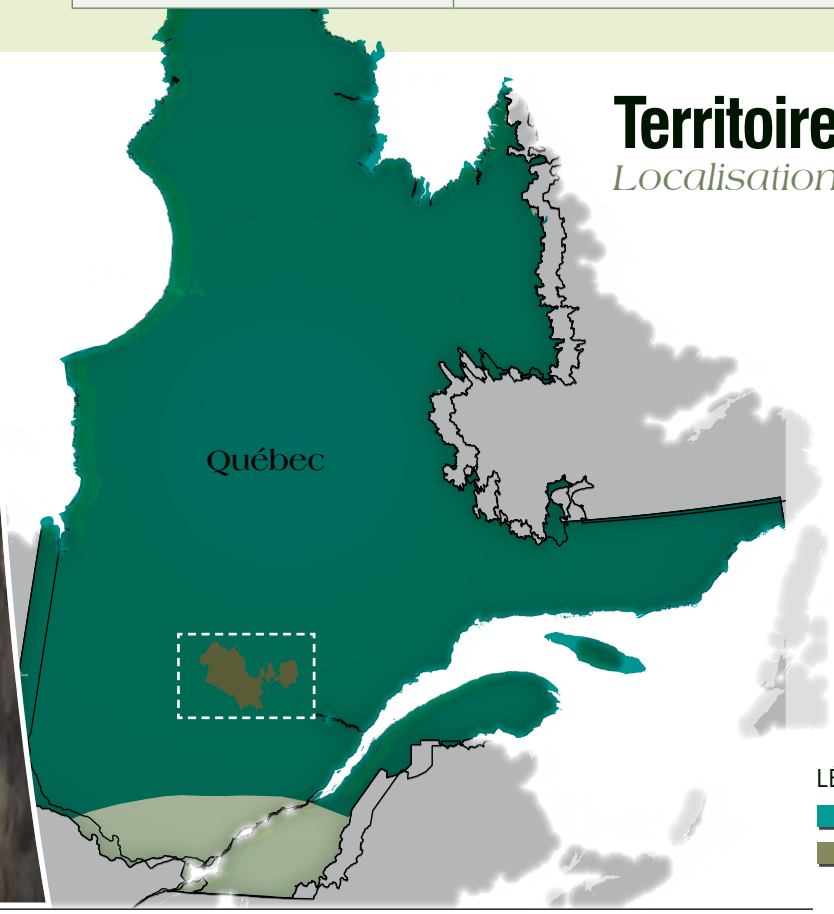


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Dénudé humide, brulis, coupe forestière, milieu ouvert	ter_co = dh, tec_dc_abr = Pessière noire à lichens ou Pessière noire à mousses * tiré des Normes de stratification écoforestière du MRNF

Territoire provincial

Localisation de l'AIGLE ROYAL



Aigle royal

Aquila chrysaetos

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	AUCUN	VULNÉRABLE
JANVIER		
FÉVRIER		
MARS		
AVRIL		
MAI		
JUIN		
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE		
OCTOBRE		
NOVEMBRE		
DÉCEMBRE		



Biologie

L'Aigle royal est reconnu pour sa beauté et sa prestance. Il peut atteindre une taille de 104 cm environ et une envergure d'ailes de plus de 2 m. On le reconnaît par sa couleur brune foncée avec des plumes dorées au niveau du cou et de la nuque. En vol, on peut remarquer de légères rayures au niveau de la queue. La période de ponte s'échelonne entre le début d'avril et la mi-juin. L'Aigle royal représente aussi une image autochtone mythologique importante.

Habitat

Il habite un domaine vital de 40 à 100 km^2 caractérisé par des terrains montagneux, des vallées, des canyons aux versants rocheux escarpés et des milieux ouverts tels tourbières et marais. Il occupe aussi les forêts ouvertes des pessières noires à lichens ou à mousses et les prairies herbacées et arbustives.

Protection

C'est sa faible abondance qui explique le statut protégé de l'Aigle royal. En effet, peu de couples fréquentent le territoire québécois lors de la saison de reproduction. Les principales menaces pour la population du Québec sont la perte d'habitats ainsi que le dérangement et la mortalité causés par les activités humaines. L'Aigle royal a généralement une faible tolérance aux activités humaines et peut quitter le nid en cas de dérangement.

Références

Ministère des ressources naturelles et de la faune, 2007. Aigle royal ; fiche détaillée http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche/aigle-royal.asp

Équipe de rétablissement de l'Aigle royal au Québec, 2005. Plan de rétablissement de l'aigle royal (Aquila chrysaetos) au Québec 2005-2010. Ministère des ressources naturelles et de la faune. 39 p.

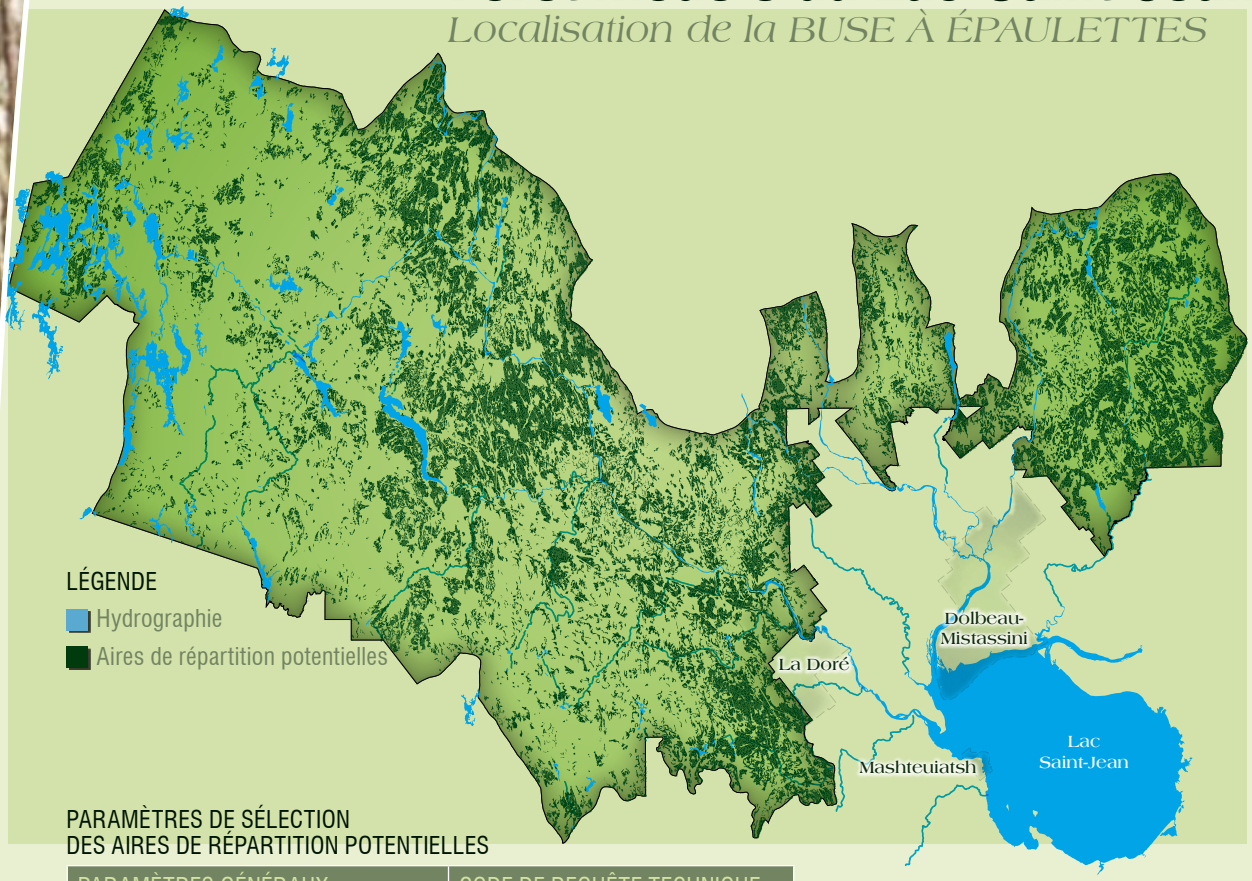






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation de la BUSE À ÉPAULETTES

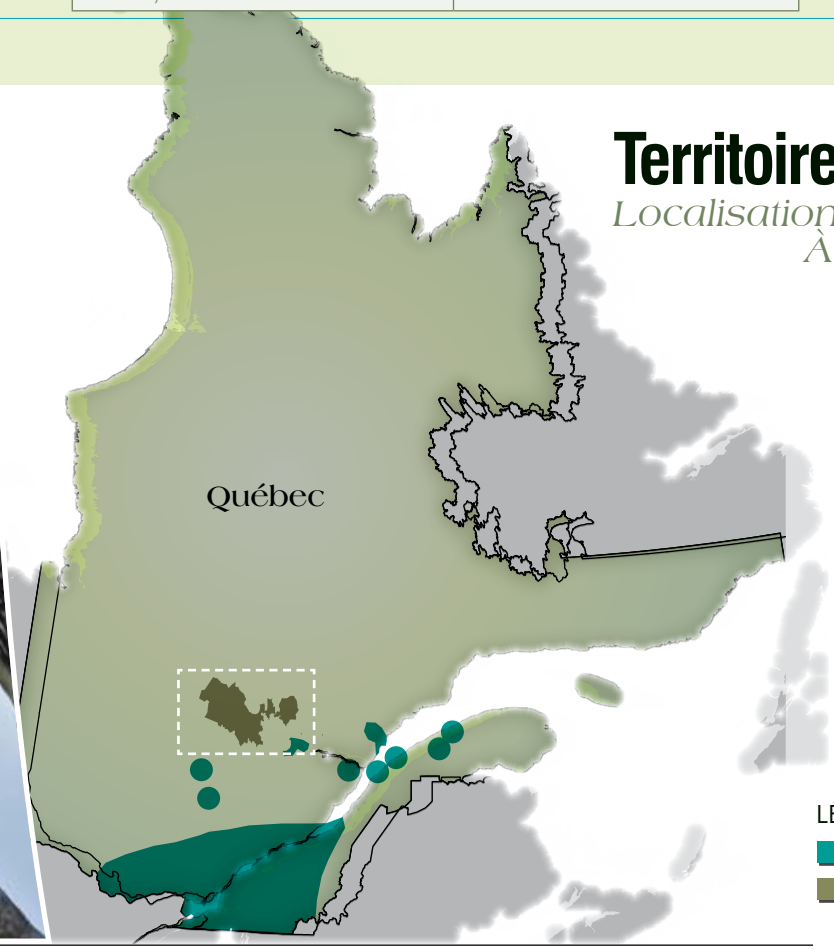


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Feuillue, mixte	tco = F ou M

Territoire provincial

Localisation de la BUSE À ÉPAULETTES



Buse à épaulettes

Buteo lineatus

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	PRÉOCCUPANTE	AUCUN

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



Biologie

Ce rapace de la grosseur d'une corneille peut atteindre une envergure d'ailes de 1 mètre. Il a les ailes et la tête brunes alors que le ventre et les épaules sont roussâtres. Le ventre possède des rayures blanches. La queue de la Buse à épaulettes est brune avec des lignes blanches.

Habitat

La Buse à épaulettes recherche des forêts d'arbres feuillus ou les forêts d'essences mixtes. La proximité d'un marécage est souvent un facteur recherché.

Protection

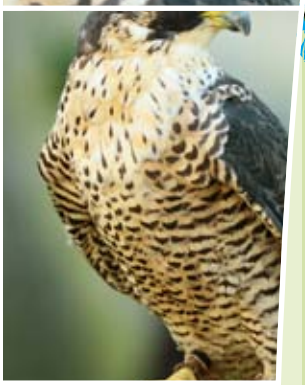
La population de la Buse à épaulettes, autrefois l'espèce de rapace diurne la plus répandue, a connu un grand déclin de la fin des années 1950 jusqu'aux années 1970. La destruction d'énormes étendues de forêts matures a beaucoup limité la disponibilité d'habitats adéquats ainsi que l'abondance de leurs proies.

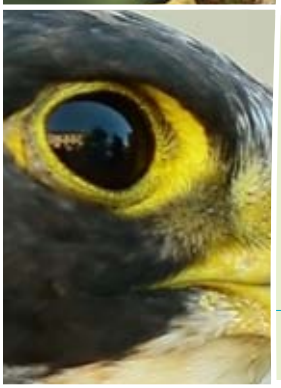
Références

Registre public des espèces en péril, 2008. Buse à épaulettes ; profil d'espèce http://www.registrelep.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=58

Brûlotte, S. 2002. Les oiseaux de proie du Québec. Éditions Broquet. 160 p.



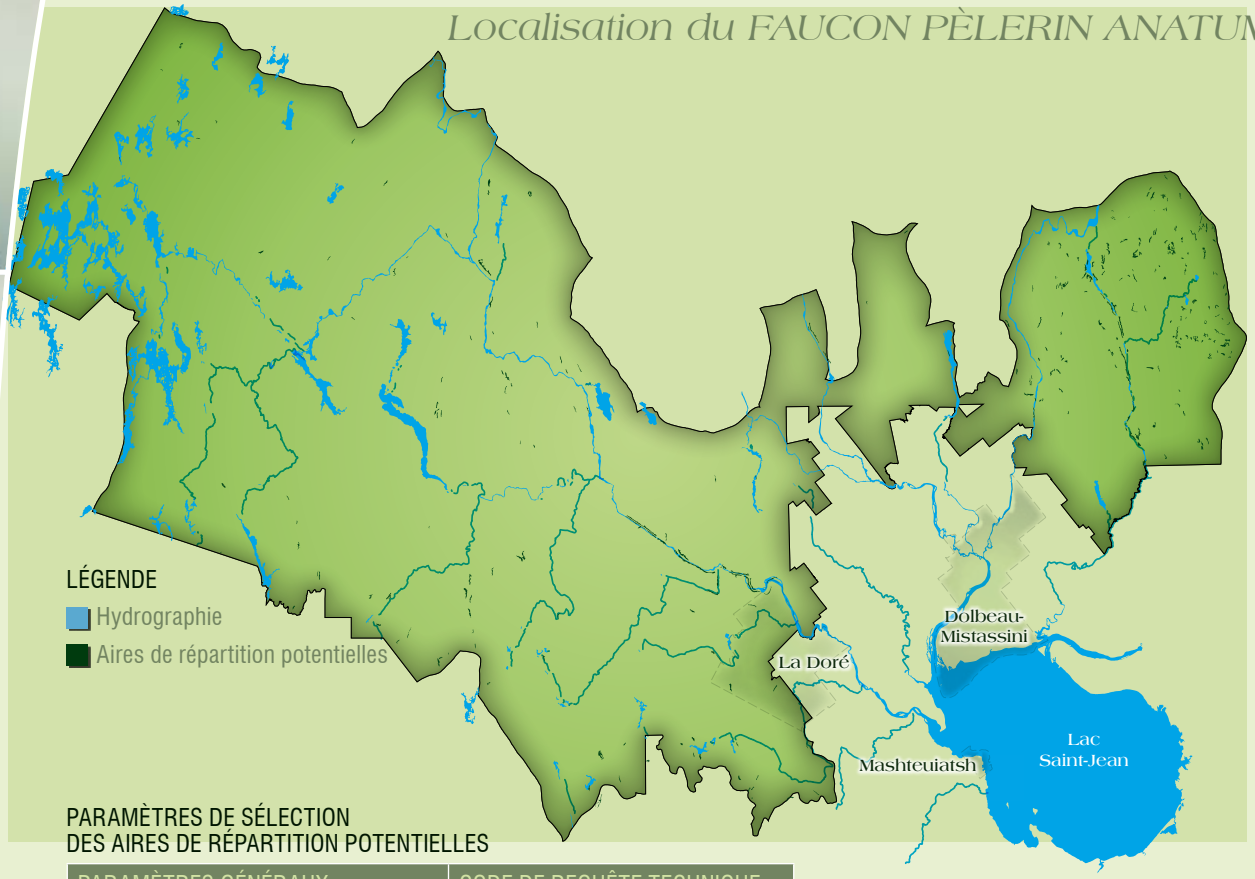






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation du FAUCON PÈLERIN ANATUM

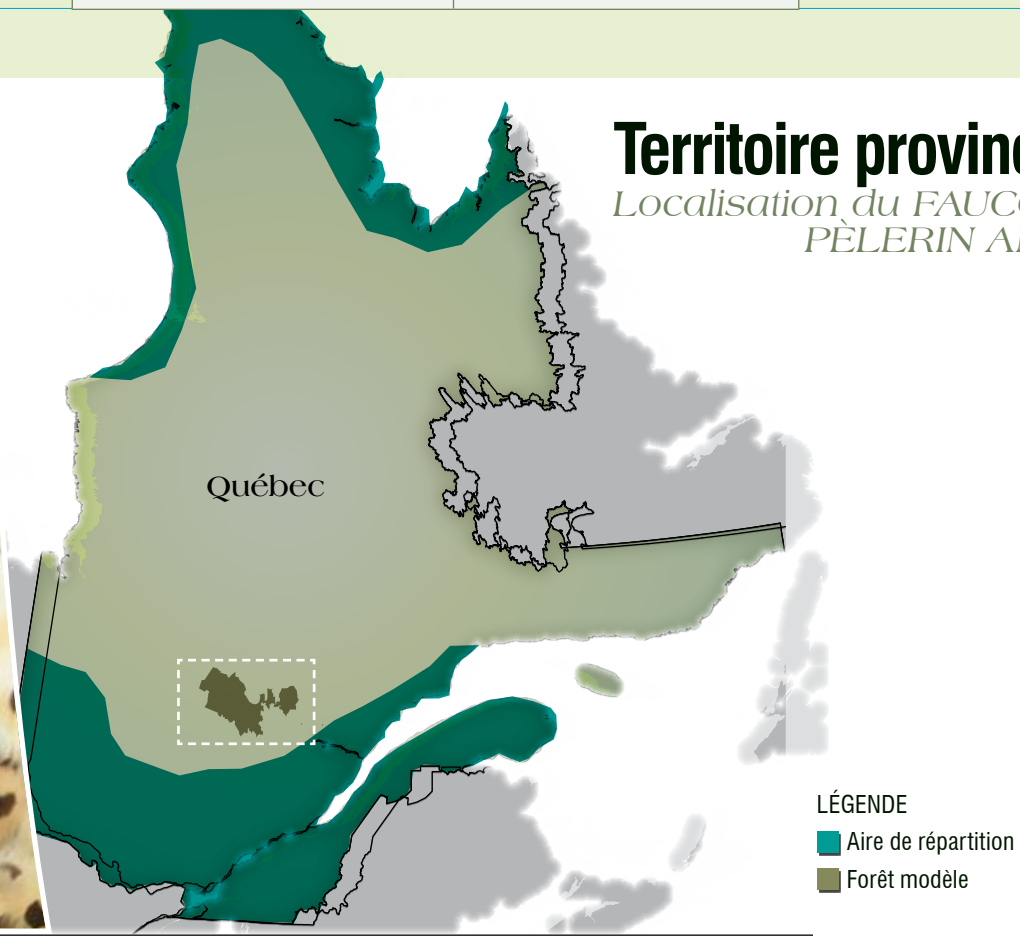


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Falaise	clp = F

Territoire provincial

Localisation du FAUCON PÈLERIN ANATUM



Faucon pèlerin anatum

Falco peregrinus anatum

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	MENACÉE	VULNÉRABLE
JANVIER		
FÉVRIER		
MARS		
AVRIL		
MAI		
JUIN		
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE		
OCTOBRE		
NOVEMBRE		
DÉCEMBRE		



Biologie

Le Faucon pèlerin possède un plumage gris-bleu ardoisé avec la gorge blanche, la poitrine crème et des rayures brunes noirâtres sur l'abdomen. Mais ce qui le distingue sans aucun doute est sa bande malaire (ou moustache) noire prononcée sur les joues. Il a environ la taille d'une corneille. Ses ailes pointues lui permettent d'atteindre en piqué une vitesse supérieure à 200 km/h.

Habitat

Le Faucon pèlerin recherche les grands espaces ouverts tels que cours d'eau, rivages, marais, plages, vasières, champs, côtes caractérisées par la présence de falaises. Il se retrouve aussi en milieux urbanisés.

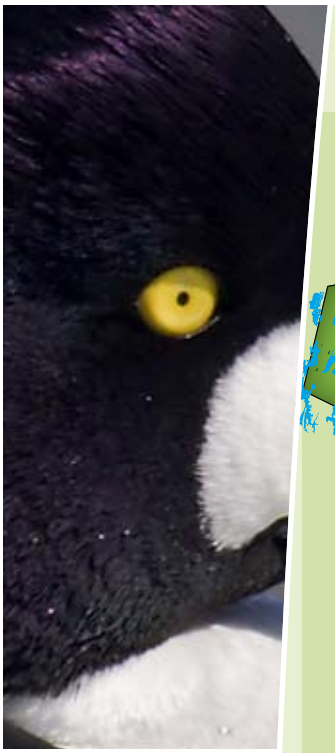
Protection

L'utilisation massive de pesticides organochlorés est le principal facteur responsable du déclin de l'espèce. À la suite d'études et un constat de la baisse de la population en 1970, plusieurs actions ont été entreprises pour remettre sur pieds la population de Faucon pèlerin. Par contre, certains facteurs menacent encore cette espèce tels que les collisions avec les lignes à haute tension, les voitures ou les vitres d'édifices, le dérangement par l'escalade et l'usage de DDT dans certains pays où hivernent les oiseaux. En plus de la protection par la loi, le gouvernement a créé un plan de rétablissement.

Références

Ministère des ressources naturelles et faune, 2001. Faucon pèlerin ; fiche descriptive. http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=35

Bird, D. 1997. Rapport sur la situation du Faucon pèlerin (Falco peregrinus) au Québec. Ministère de l'Environnement et de la Faune, direction de la faune et des habitats. 76 p.

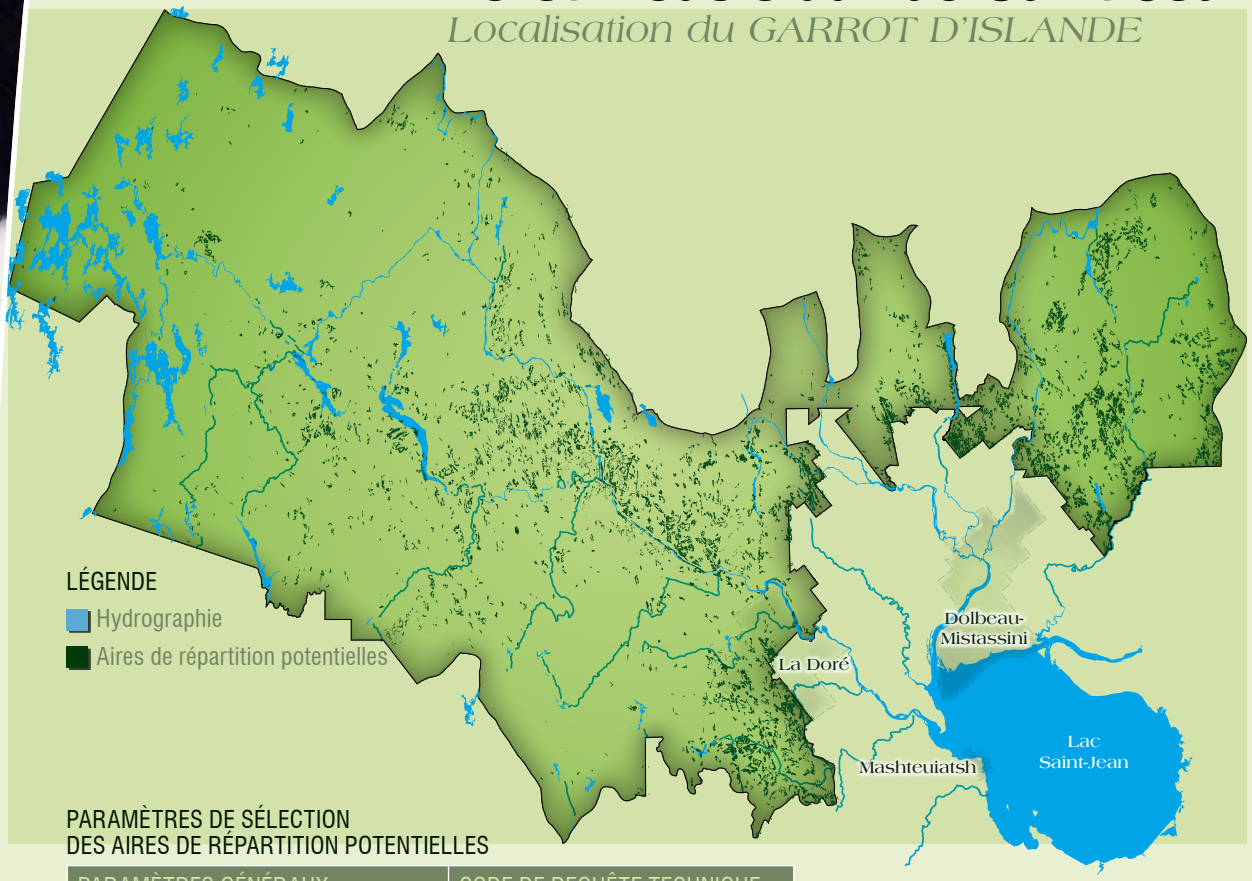






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation du GARROT D'ISLANDE

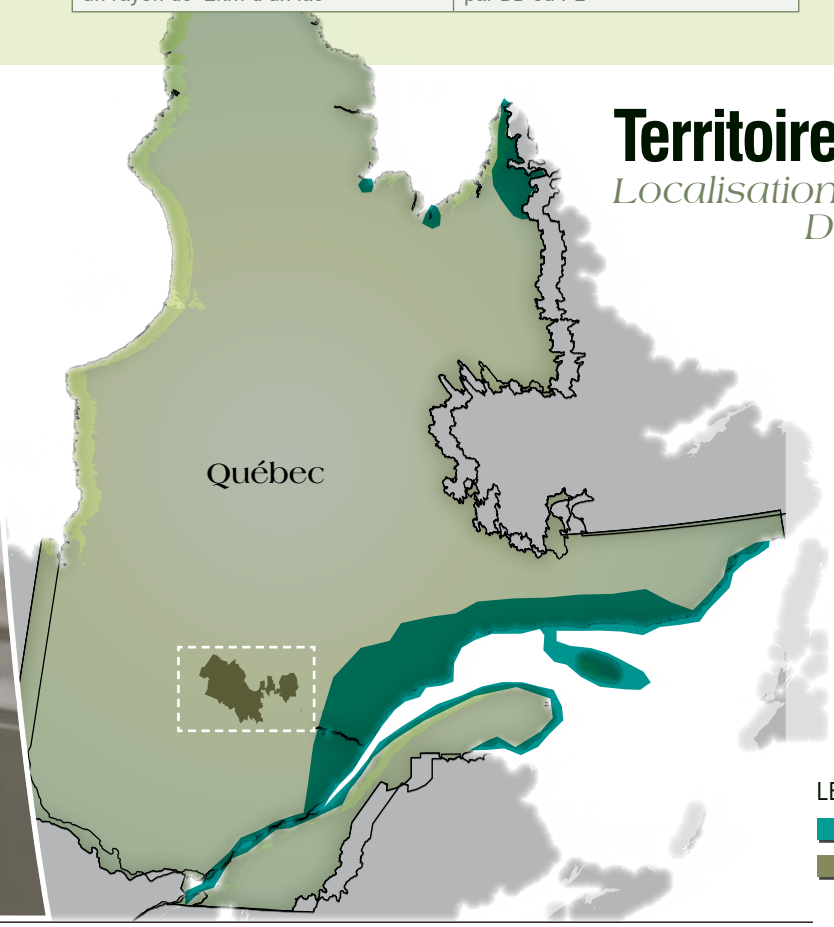


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Bétulaie et peupleraie dans un rayon de 2km d'un lac	ges_co, commençant par BB ou PE

Territoire provincial

Localisation du GARROT D'ISLANDE



Garrot d'Islande

Bucephala islandica

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	PRÉOCCUPANTE	VULNÉRABLE

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



Biologie

Ce canard plongeur de taille moyenne est aussi connu sous le nom de Garrot de Barrow. Le mâle Garrot d'Islande a le dos noir parsemé de quelques taches blanches et ses flancs ainsi que sa poitrine sont blancs. La femelle a le dos et les flancs brun pâle. La tête du mâle est de couleur violette avec un croissant blanc à la base du bec. C'est la forme de cette tache qui le distingue du Garrot à œil d'or.

Habitat

Pour sa reproduction, le Garrot d'Islande recherche des petits lacs sans poisson situés à la tête des rivières, en haute altitude. Il y retrouve une faune invertébrée très appréciée. Le nid est placé habituellement à une distance de un à deux kilomètres d'une source d'eau.

Protection

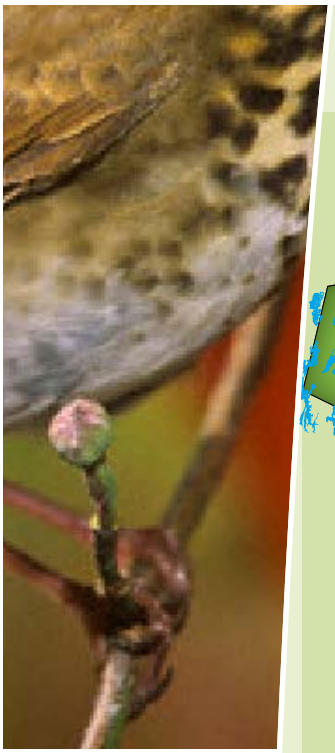
L'habitat nécessaire à la reproduction du Garrot d'Islande est de plus en plus rare. Pour nicher, le garrot a besoin de forêts (car il niche dans les arbres) et de lacs sans poisson. La coupe forestière et l'ensemencement pour la pêche sportive sont donc des menaces pour cet oiseau. Les sites de nidification deviennent de plus en plus loin des cours d'eau, ce qui expose le canard à une plus grande prédation. De plus, la présence humaine peut nuire à sa nidification. Le Garrot d'Islande appartenant à la population de l'Est est protégé par la loi. Il est donc interdit de nuire aux adultes, aux jeunes et aux œufs, de les tuer ou de les collectionner.

Références

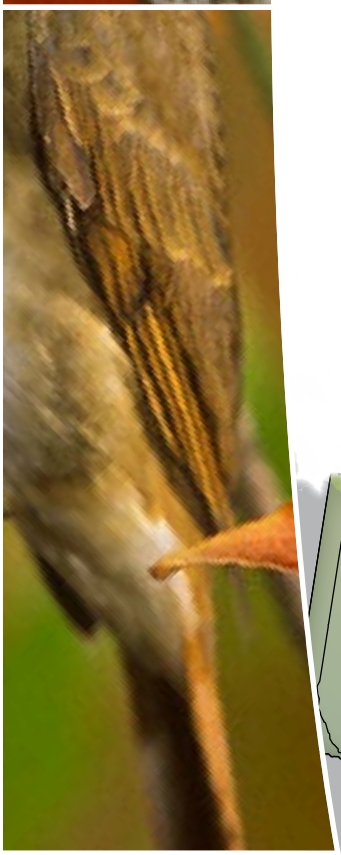
Ministère des ressources naturelles et de la faune. 2003. Garrot d'Islande; fiche descriptive. http:www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menaces/fiches.asp?noEsp=83

Service canadien de la faune: Région du Québec. http://www.qc.ec.gc.ca/faune/oiseaux_menaces/html/garrot_dislande_f.html

Registre public des espèces en péril, 2008. Garrot d'Islande ; profil d'espèce http://www.registrelep.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=644

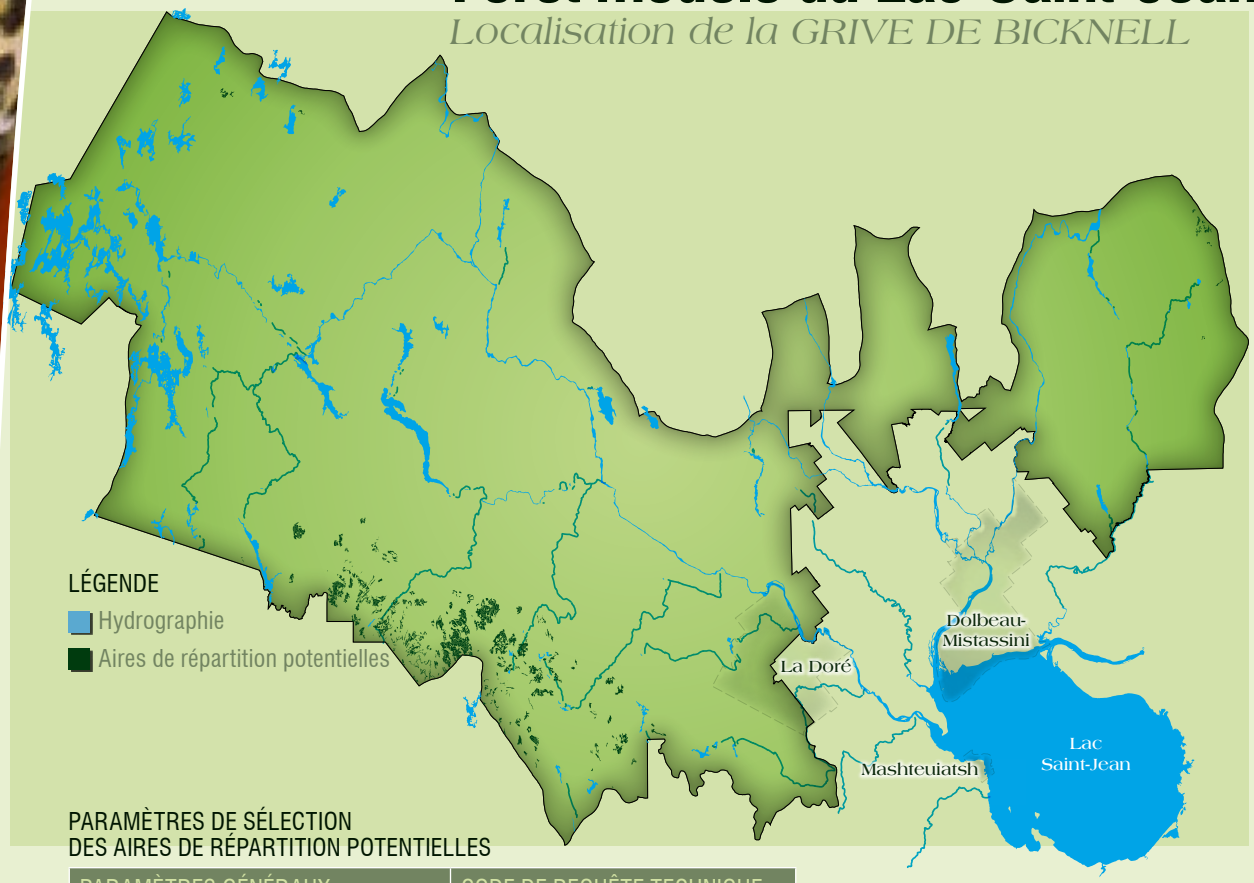






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation de la GRIVE DE BICKNELL

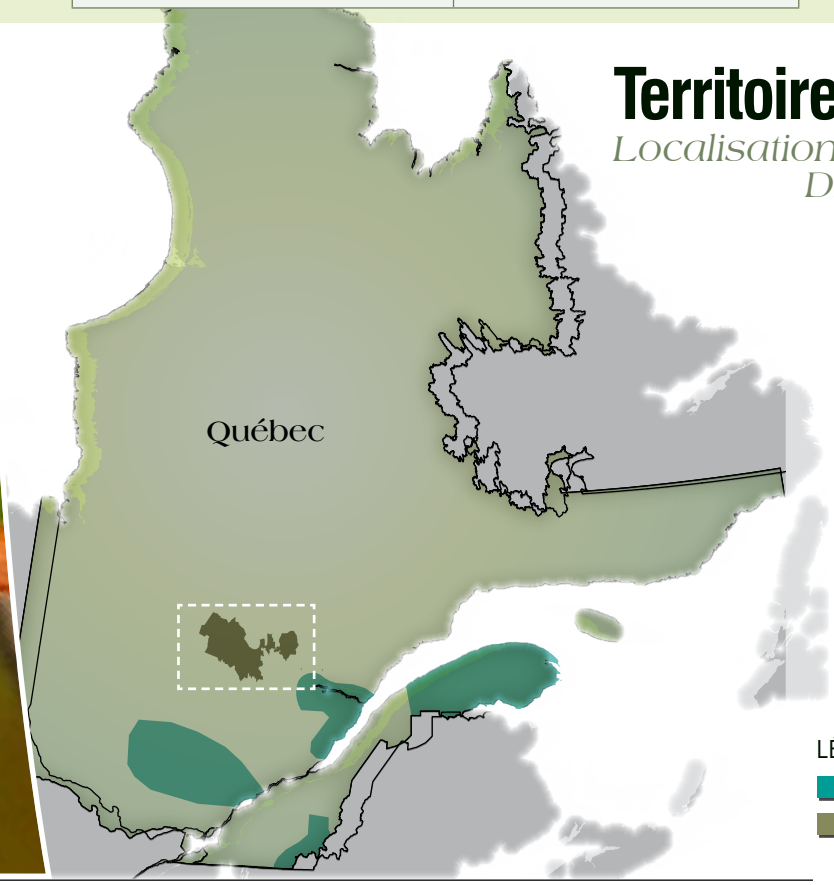


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Résineux, sapin ou épinette de plus de 2m de hauteur Altitude supérieure à 450 m	tco = R, ges_co commençant par EE ou SS, cha_co = 6 et moins et altitude > à 450 m

Territoire provincial

Localisation de la GRIVE DE BICKNELL



Grive de Bicknell

Catharus bicknelli

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	PRÉOCCUPANTE	VULNÉRABLE
JANVIER		
FÉVRIER		
MARS		
AVRIL		
MAI		
JUIN		
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE		
OCTOBRE		
NOVEMBRE		
DÉCEMBRE		



Biologie

Oiseau reconnu pour sa grande timidité, la Grive de Bicknell se distingue par sa queue châtaine et la partie supérieure de son corps de couleur brune. Elle est munie d'un bec fin de couleur jaune et mesure de 16 à 18 cm. La Grive de Bicknell peut se confondre facilement avec d'autres membres de son genre car sa robe peut être d'un ton brun, gris ou même olive.

Habitat

La Grive s'accouple surtout dans les forêts denses d'épinettes ou de sapins rabougris, à haute altitude. En général, les théories affirment qu'on trouve plus facilement la grive à des altitudes de 450 m et plus, préférablement dans un climat humide, froid et venteux. Les forêts résineuses extrêmement dense en régénération d'une hauteur de 2 à 8 mètres sont préférées.

Protection

Le statut de protection pour cette espèce est principalement dû à la petite taille de sa population. La Grive de Bicknell a un faible potentiel reproducteur. L'exploitation forestière réduit l'habitat nécessaire pour la grive. Les pluies acides et d'autres formes de retombées atmosphériques touchent également les nids et créent un impact sur la nourriture et la nidification. Enfin, les épidémies de tordeuses de bourgeons de l'épinette affectent l'habitat de nidification. La loi protège cette espèce et en interdit la chasse, la possession et la vente.

Références

Environnement Canada, 2004.
Grive de Bicknell
http://www.atl.ec.gc.ca/wildlife/bicknells_thrush/f/index.html

Faune et Flore du Pays, 2003.
Fiche d'information sur les oiseaux : la Grive de Bicknell
http://www.hww.ca/hww2_F.asp?id=28



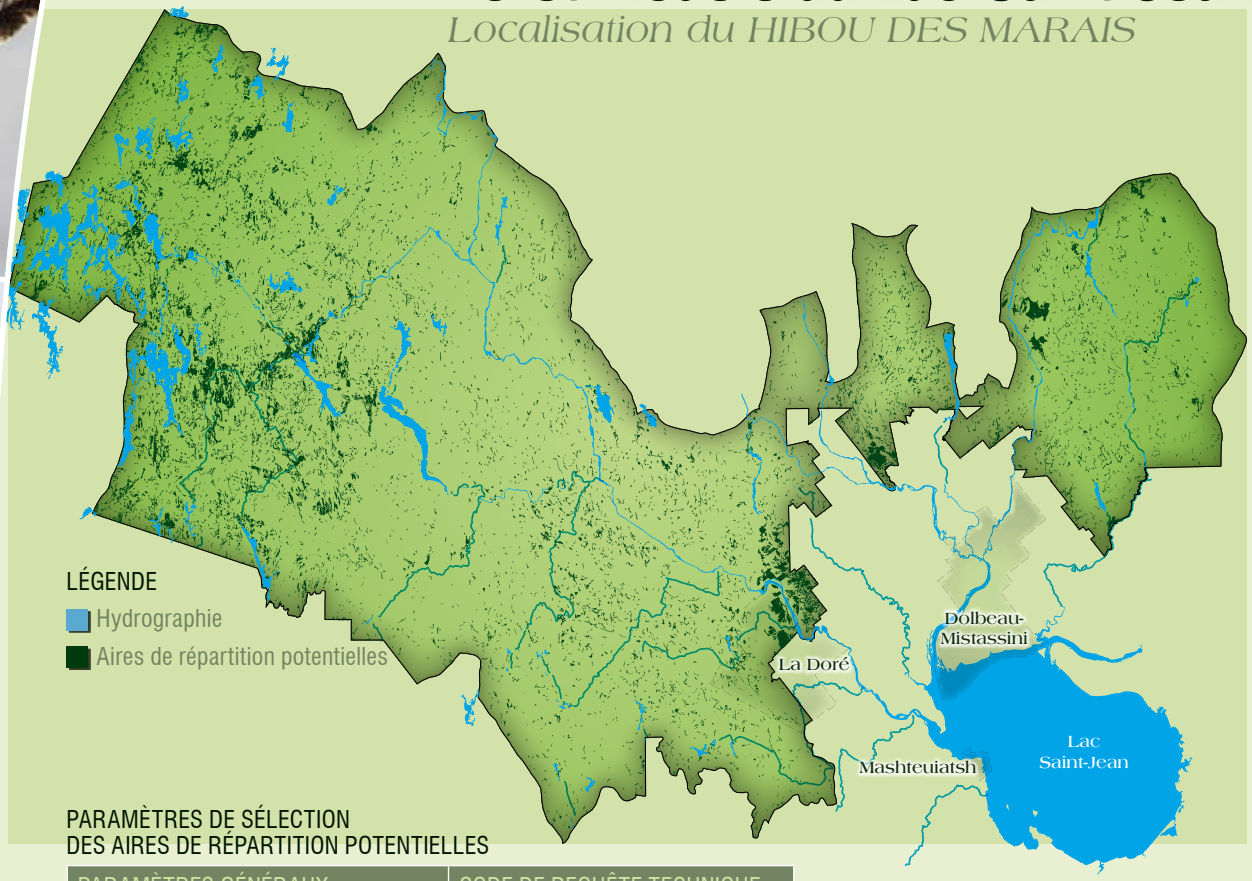






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation du HIBOU DES MARAIS

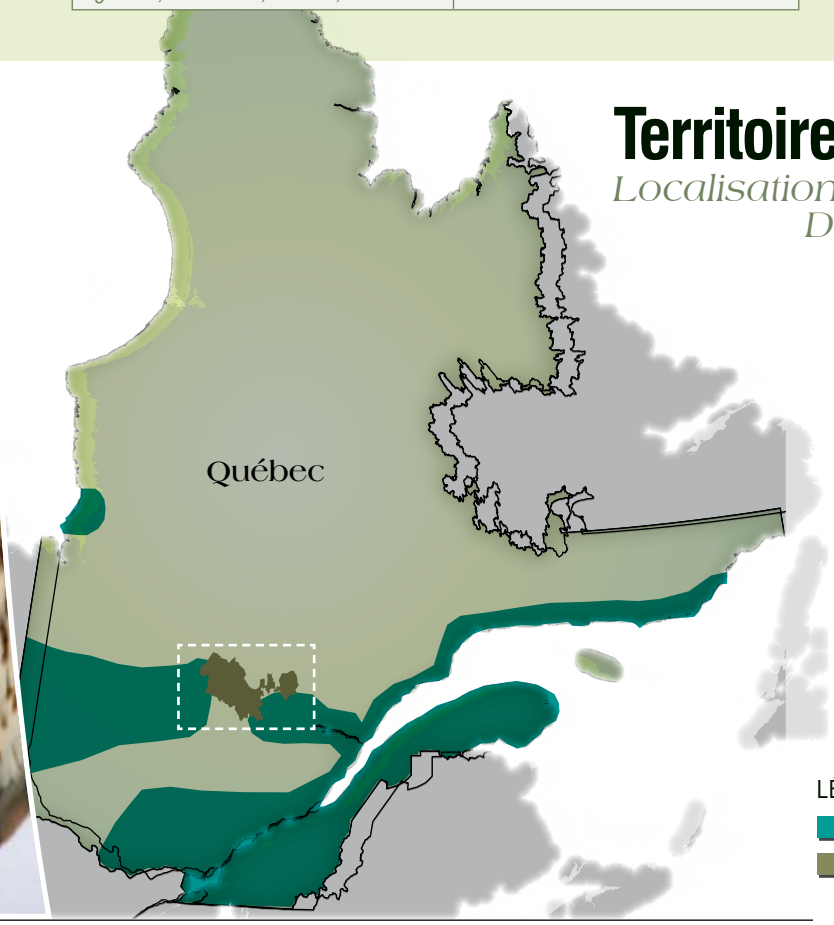


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Milieux ouvert, dénudé humide, agricole, bleuetière, inondé, défriché	ter_co = dh, a, ble, ino, def

Territoire provincial

Localisation du HIBOU DES MARAIS



Hibou des marais

Asio flammeus

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	PRÉOCCUPANTE	SUSCEPTIBLE D'ÊTRE DÉSIGNÉE MENACÉE OU VULNÉRABLE

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



Biologie

Le Hibou des marais est de taille moyenne et possède une envergure d'ailes de plus d'un mètre. Le mâle et la femelle sont semblables. Avec leur plumage brun chamois fortement rayé, ils peuvent facilement se camoufler. La poitrine est plus pâle et moins rayée. Des zones noirâtres mal définies entourent les yeux jaunes de ce hibou. Il possède des aigrettes très petites, à peine visibles.

Habitat

On observe le Hibou des marais presque partout sur le territoire. Comme son nom l'indique, cette espèce de hibou a souvent été associée aux marais. Il fréquente aussi des milieux ouverts et certaines terres agricoles. Il évite l'intérieur des forêts.

Protection

La diminution des marais dû au drainage des terres, des changements apportés aux pratiques agricoles et à l'étalement industriel et urbain occasionne une diminution de la population du Hibou des marais. Nichant au sol, il est très exposé aux machineries agricoles et aux prédateurs. Grâce à son statut, il est protégé par la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*.

Références

Ministère des ressources naturelles et de la faune, 2003. Hibou des marais; fiche descriptive http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=85

Registre public des espèces en péril, 2008. Hibou des marais; profil d'espèce www.registrelep.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=60



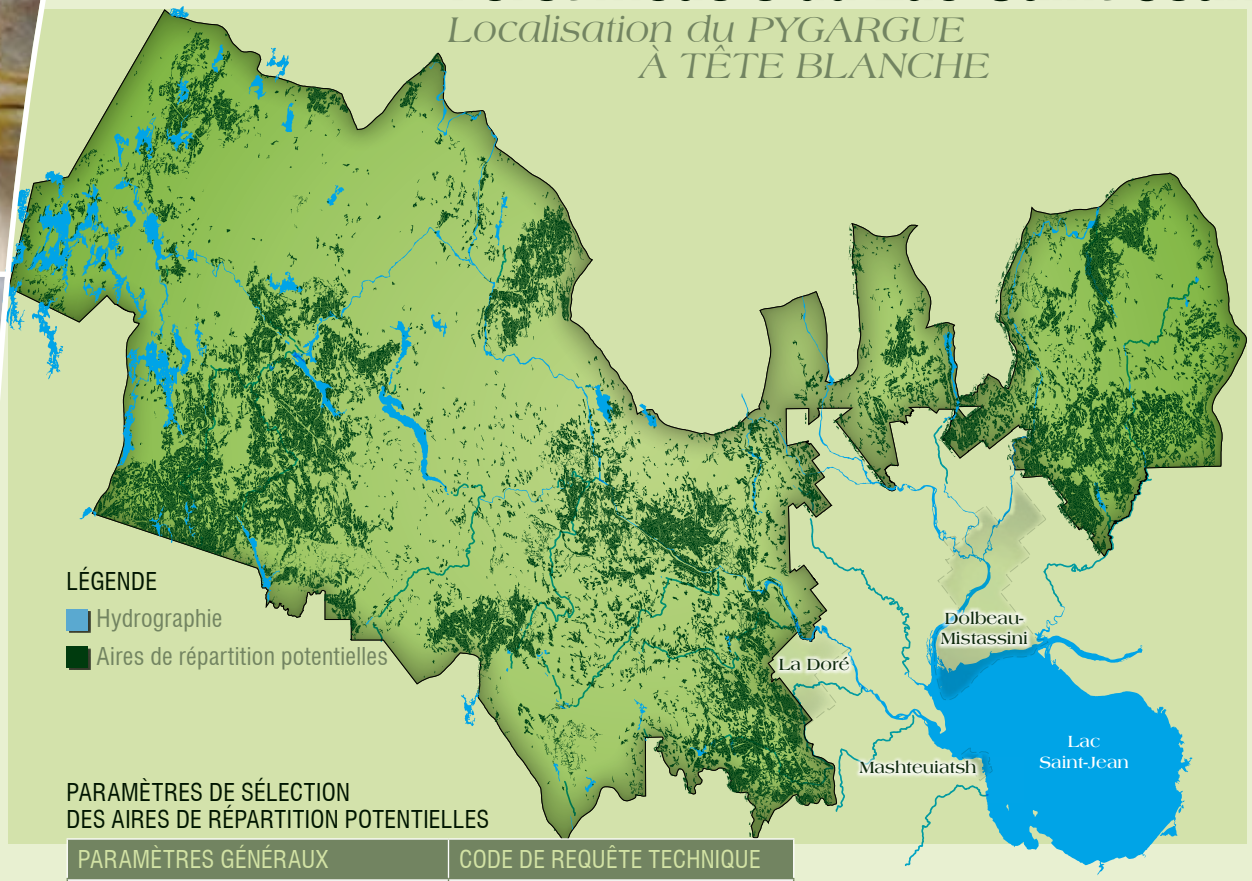






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation du PYGARGUE À TÊTE BLANCHE

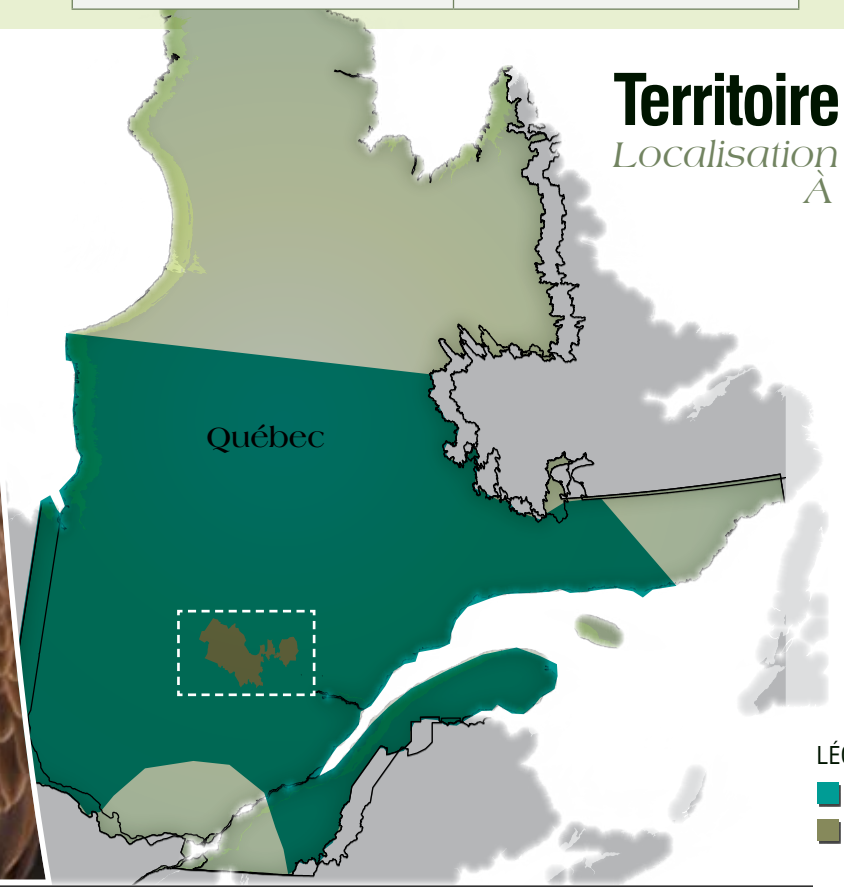


PARAMÈTRES DE SÉLECTION DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Forêt mature située à proximité (3km) de grands cours d'eau (250 ha et plus)	age_txt = mature * tiré du Bulletin technique no 1de l'équipe de soutien à l'élaboration des PPMV

Territoire provincial

Localisation du PYGARGUE À TÊTE BLANCHE



Pygargue à tête blanche

Haliaeetus leucocephalus

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	AUCUN	VULNÉRABLE
JANVIER		
FÉVRIER		
MARS		
AVRIL		
MAI		
JUIN		
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE		
OCTOBRE		
NOVEMBRE		
DÉCEMBRE		



Biologie

Emblème reconnu des États-Unis, le Pygargue à tête blanche s'impose par sa grande envergure d'ailes (entre 175 et 225 cm) et sa massivité. On le reconnait facilement par sa tête et sa queue blanches contrastant avec son plumage brun foncé. Ses pattes et son bec sont de couleur jaune. Le juvénile est plus difficile à reconnaître car le plumage de sa tête prend sa couleur blanche seulement à l'âge de 5 ans.

Habitat

Le Pygargue à tête blanche fréquente les forêts matures, préférablement situées à proximité de l'eau. Les plans d'eau ayant une forte productivité en poissons sont particulièrement recherchés.

Protection

Entre 1930 et 1970, le Pygargue a subi un déclin important à la suite de l'épandage de pesticides organochlorés, dont le DDT. Mais depuis, on remarque une augmentation des populations. Par contre, la perte d'habitats, les pesticides, le dérangement par les humains et les captures accidentelles par le piégeage sont des facteurs qui limitent l'expansion de ce rapace.

Un plan de rétablissement a été produit en 2001 pour protéger cette espèce. C'est aussi la seule a posséder une loi bien distincte aux États-Unis pour la protéger.

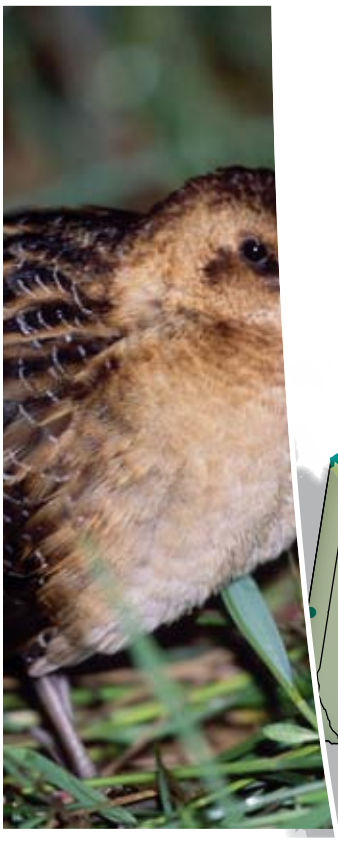
Références

Comité de rétablissement du Pygargue à tête blanche au Québec.2002. Plan de rétablissement du Pygargue à tête blanche (Haliaeetus leucocephalus) au Québec. Société de la faune et des parcs du Québec et Saint-Laurent Vision 2000. 43 p.

LESSARD, S. 1996. Rapport de la situation du Pygargue à tête blanche (Haliaeetus leucocephalus) au Québec. Ministère de l'Environnement et de la Faune, direction de la faune et des habitats. 73 p.

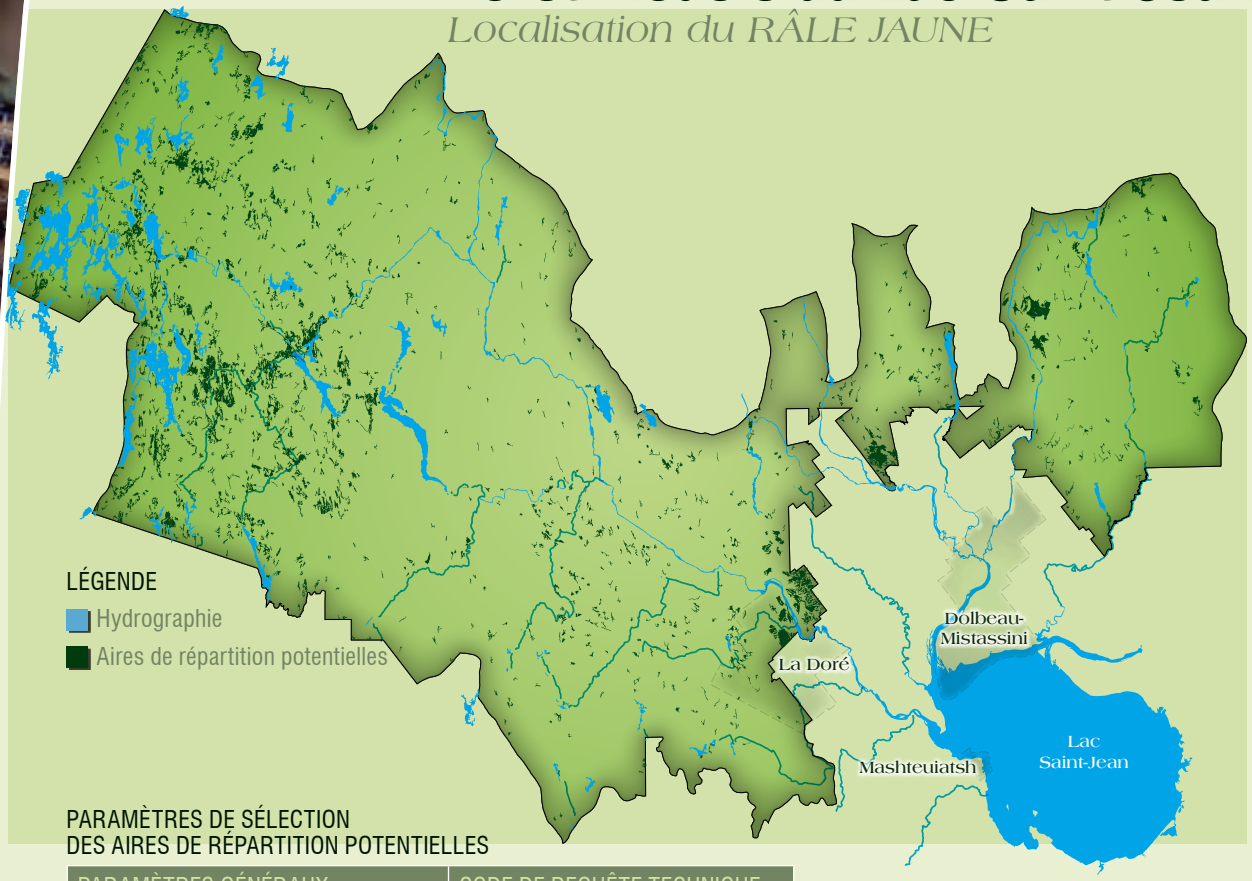






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation du RÂLE JAUNE

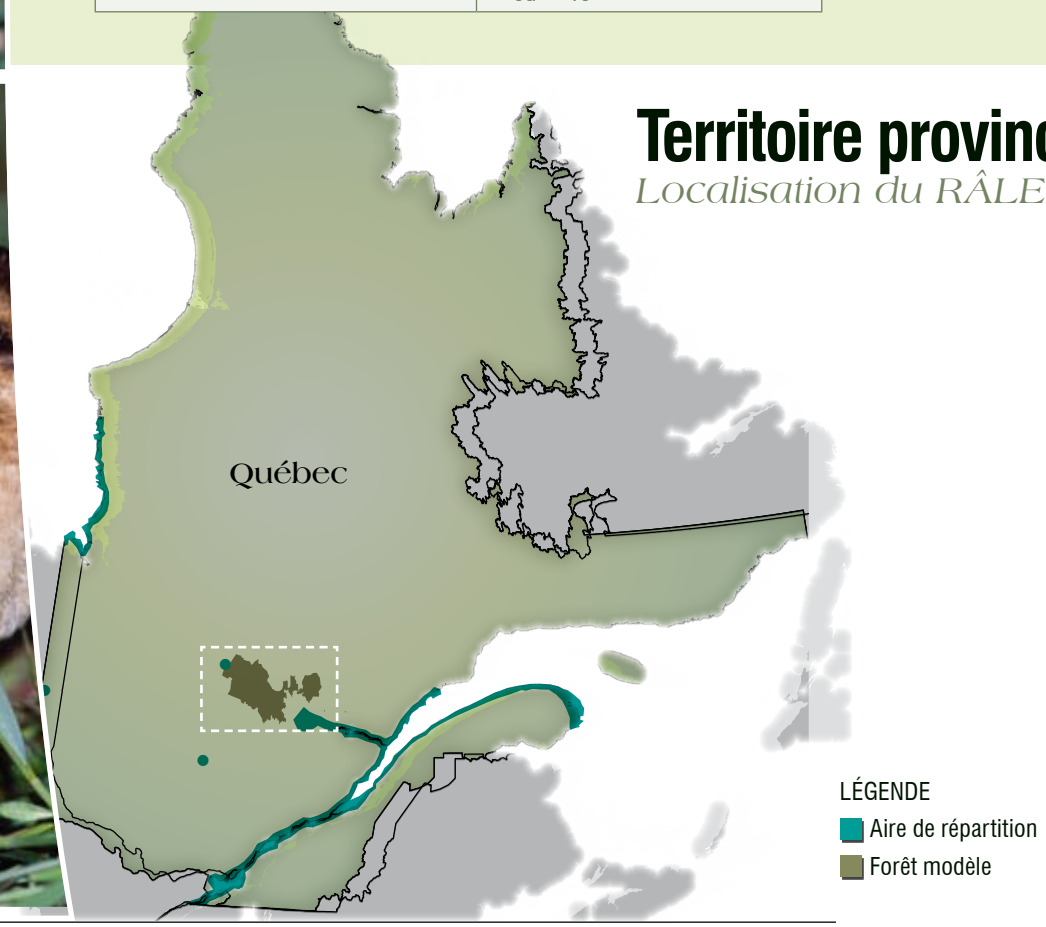


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Dénudé humide de plus de 10 ha	ter_co = dh et hectares = ou > 10

Territoire provincial

Localisation du RÂLE JAUNE



Râle jaune

Coturnicops noveboracensis

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	PRÉOCCUPANTE	MENACÉE

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



Biologie

Petit oiseau de marais d'une soixantaine de grammes, on peut facilement comparer le râle jaune à une caille. Son plumage chamois avec quelques barres noires et blanches en font un oiseau expert du camouflage. Au vol, on peut le distinguer par une tache blanche sur l'aile. Il est aussi caractérisé par un petit bec et une queue très courte. Cet oiseau est rare et très difficile à observer puisqu'il a un comportement discret et furtif. À l'approche d'un humain, il reste sur place caché dans la végétation.

Habitat

L'habitat du râle est particulier. Il recherche les marais d'eau douce et d'eau saumâtre de grande étendue où la végétation est dense et courte. Les marais à carex (plante) dense en sont un bon exemple.

Protection

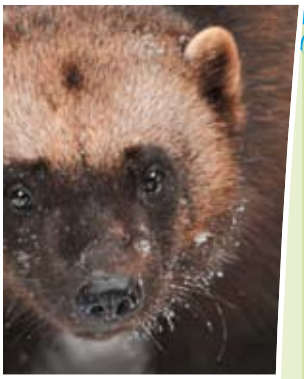
La principale menace pour cette espèce est sans aucun doute la perte d'habitat. La particularité des habitats requis rend précaire la situation du râle. L'endiguement et l'assèchement par drainage ou remblayage des marais sont des facteurs qui diminuent la quantité de marais sur le territoire.

Le Râle jaune est protégé par la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs du gouvernement fédéral. Il est interdit de nuire aux adultes, aux jeunes et aux œufs, de les tuer ou de les collectionner.

Références

Ministère des ressources naturelles et de la faune, 2001; Râle jaune; fiche descriptive http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=41



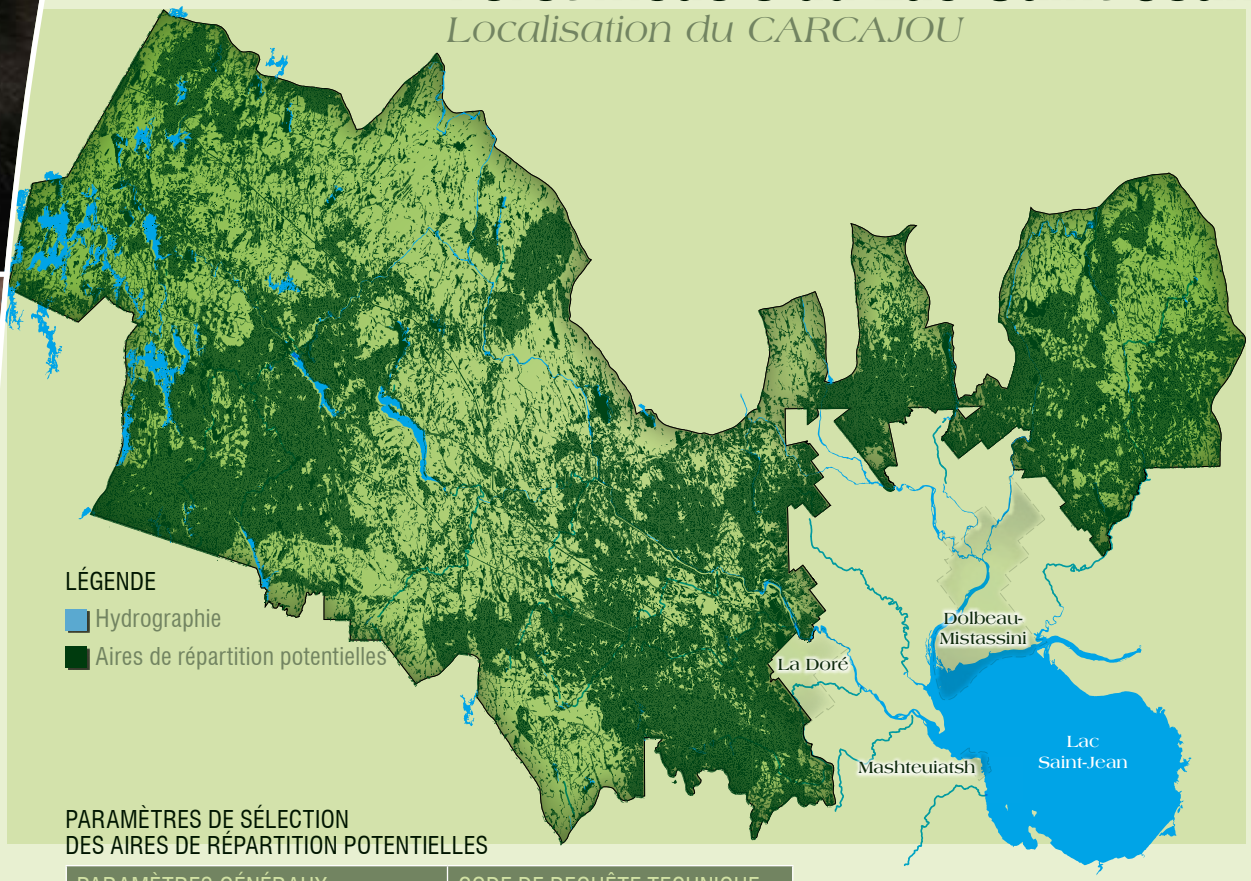






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation du CARCAJOU

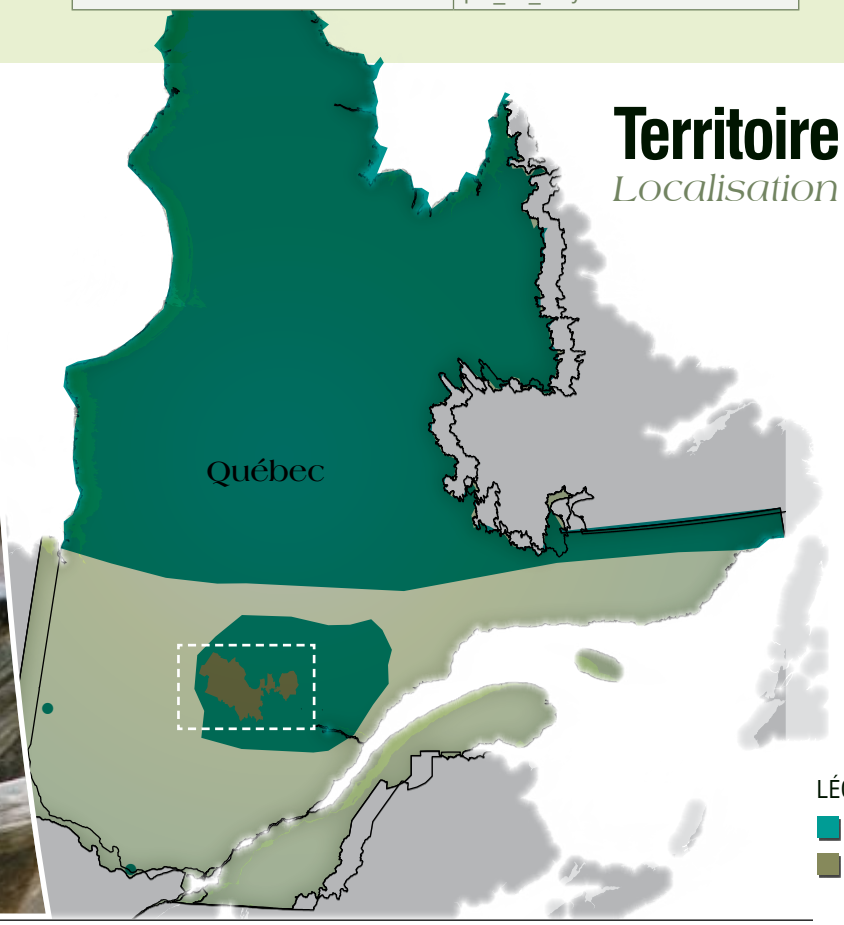


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Milieu non perturbé	per_co_ori = « » et per_co_moy = « »

Territoire provincial

Localisation du CARCAJOU



Carcajou

Gulo gulo

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	EN VOIE DE DISPARITION	MENACÉE
JANVIER		
FÉVRIER		
MARS		
AVRIL		
MAI		
JUIN		
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE		
OCTOBRE		
NOVEMBRE		
DÉCEMBRE		



Biologie

Aussi nommé le Glouton, le Carcajou a l'apparence d'un ours de petite taille, à l'exception de sa longue queue bien fournie. Il a un corps trapu et massif avec un pelage brun presque noir. Son pelage est marqué de deux larges bandes jaunâtres, des épaules jusqu'à la base de la queue. Il est actif le jour et la nuit et peut parcourir de grandes distances, grimper aux arbres et même nager. Ses larges pattes et ses membres musclés lui permettent de poursuivre sa proie même dans la neige molle.

Habitat

On le retrouve dans l'ensemble de la forêt boréale et de la toundra, préférablement loin des humains. Il occupe un territoire pouvant couvrir plus de 400 km². Il a donc besoin de vastes régions non perturbées pour sa reproduction.

Le carcajou est si mobile qu'il est extrêmement difficile de l'étudier.

Protection

Le Carcajou a été éliminé sur plus de la moitié de son aire de répartition historique en Amérique du Nord entre 1840 et 1925. Il existe seulement quelques observations signalées.

Sa population n'a jamais été très importante mais elle est devenue encore plus rare dans la seconde moitié du 20e siècle. Les causes de sa diminution seraient la chasse, le piégeage, la raréfaction du caribou et du loup et l'empiétement sur son habitat par les activités humaines.

Afin d'aider à sa conservation au Québec, la chasse et le piégeage de l'espèce y sont interdits depuis 1981.

Références

Ministère des ressources naturelles et de la faune, 2001. Carcajou; fiche descriptive. http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=4

Prescott, J. et P. Richard. Mammifères du Québec et de l'Est du Canada. Guides nature Quintin. 1996. 399 p.

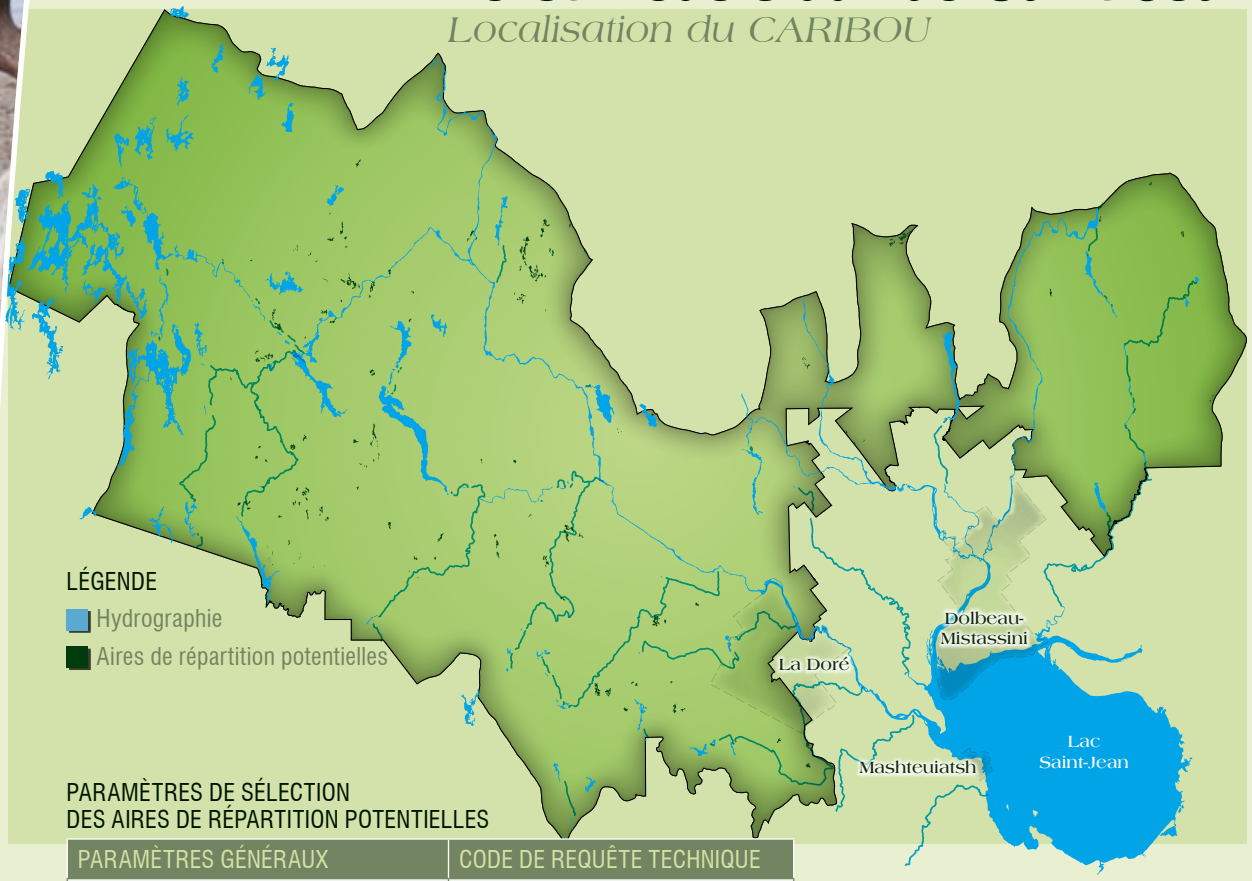






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation du CARIBOU

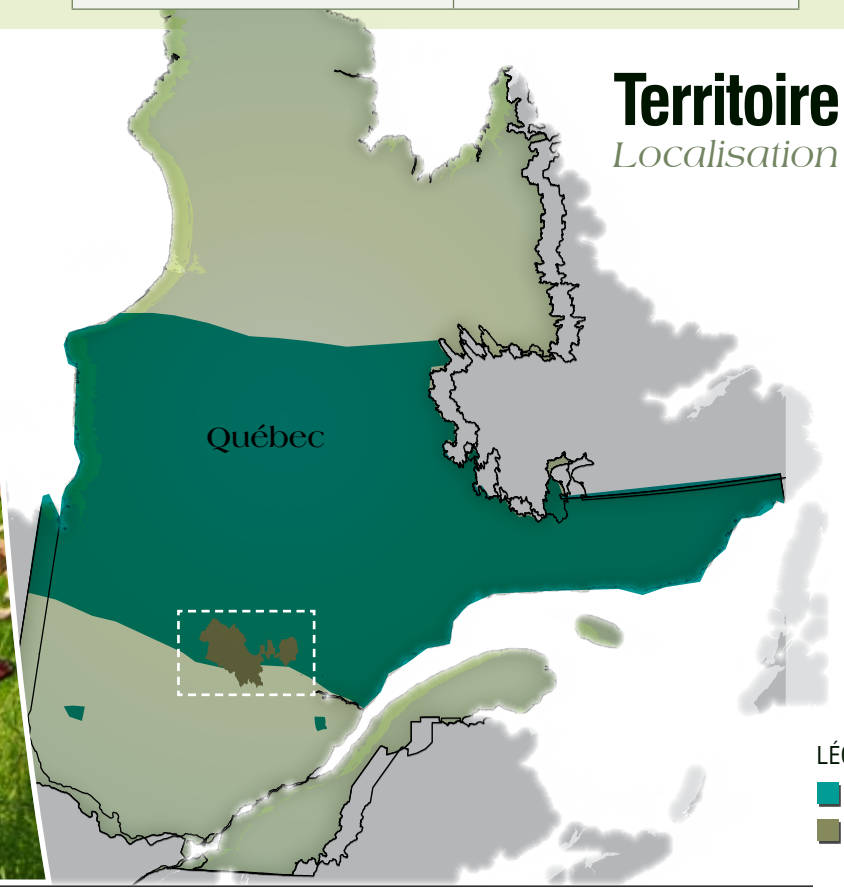


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Résineux, pessière noire à lichens, marais et tourbière	(tec_dc_abr = Pessière noire à lichens) * tiré des Normes de stratification écoforestière du MRNF

Territoire provincial

Localisation du CARIBOU



Caribou, écotype forestier

Rangifer tarandus caribou

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	MENACÉE	VULNÉRABLE
JANVIER		
FÉVRIER		
MARS		
AVRIL		
MAI		
JUIN		
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE		
OCTOBRE		
NOVEMBRE		
DÉCEMBRE		



Biologie

Il existe 3 grands types de caribou au Canada; le Caribou de Peary, le Caribou de la toundra et le Caribou des bois. Ce grand cervidé possède un pelage brun avec la face, les pattes et le dessus de la queue plus foncés. Le cou, la crinière, le ventre, la croupe et le dessous de la queue sont de couleur blanc crème. Ce pelage particulier est long et épais. Le panache, pouvant atteindre 120 cm de longueur, est habituellement porté par les deux sexes.

Habitat

Le Caribou forestier est étroitement lié à la forêt boréale. Il recherche des habitats contenant de l'épinette noire, de l'épinette blanche et du mélèze laricin. La forêt boréale possède des lichens terrestres ou arboricoles qui constituent la nourriture principale du Caribou forestier en hiver.

Les habitats utilisés sont différents selon la saison. Au Québec, le domaine vital du Caribou peut varier de 32 à 1470 km^2 selon les individus et les populations.

Protection

La limite sud de l'aire de répartition du Caribou forestier au Québec ne cesse de régresser vers le nord depuis le milieu du 19e siècle. La chasse sportive, la prédation et l'exploitation forestière sont considérées comme les principales causes de la chute des populations du Caribou forestier. La chasse sportive au Caribou forestier est maintenant interdite au Québec mais plusieurs autres causes affectent encore cette espèce.

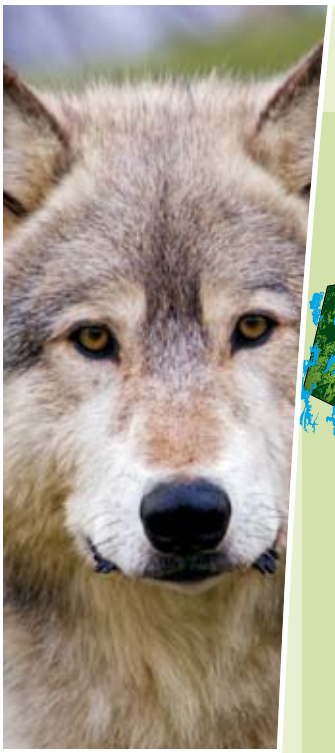
La présence du Caribou forestier fait l'objet d'un suivi au Québec et un rapport de situation a été publié en 2003. Un plan de rétablissement vient tout juste d'être publié.

Références

Ministère des ressources naturelles et de la faune, 2007. Caribou forestier; fiche descriptive
http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=53

Plan de rétablissement du caribou forestier au Québec 2005-2012
http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/plan-retablissement-caribou-2008.pdf

Prescott, J. et P. Richard. Mammifères du Québec et de l'Est du Canada. Guides nature Quintin. 1996. 399 p.

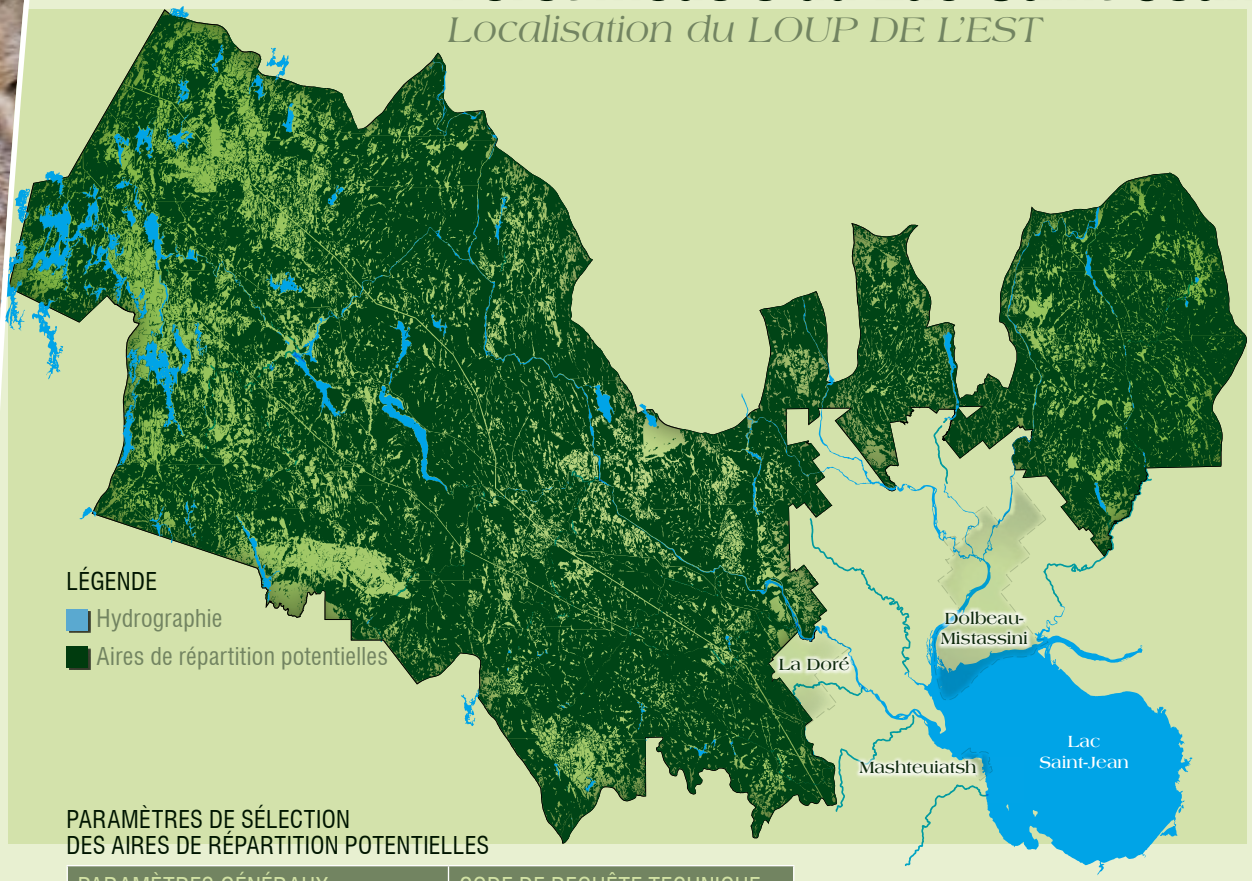






Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Localisation du LOUP DE L'EST

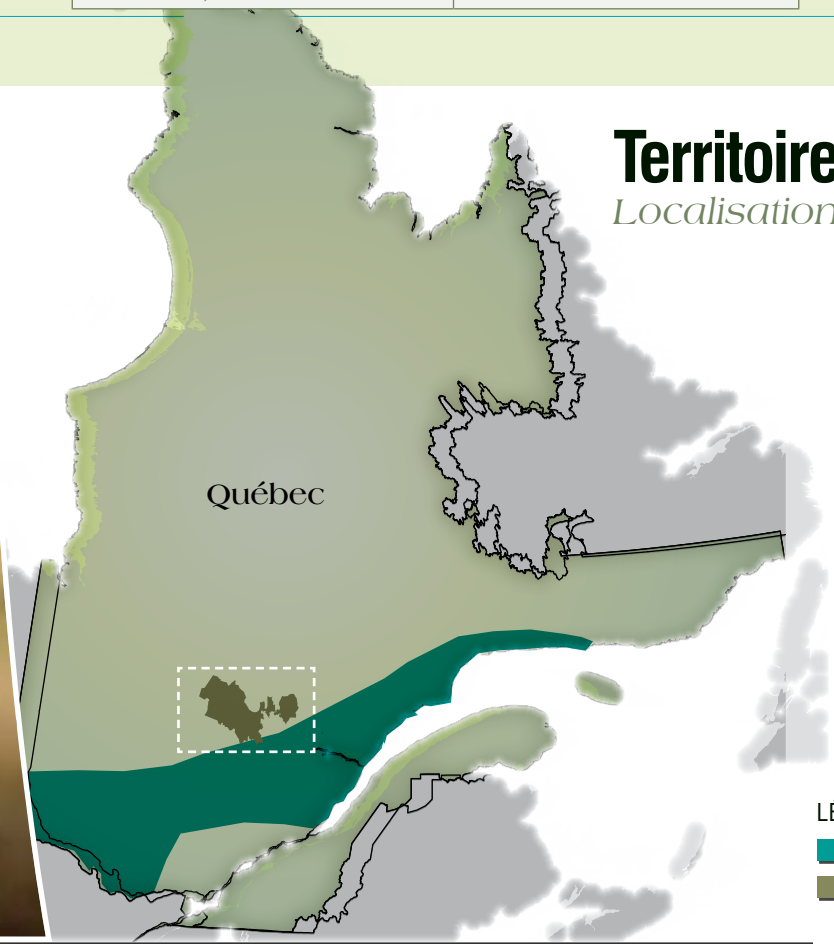


PARAMÈTRES DE SÉLECTION
DES AIRES DE RÉPARTITION POTENTIELLES

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX	CODE DE REQUÊTE TECHNIQUE
Forêt feuillue, mixte et résineuse	tco = R ou M ou F

Territoire provincial

Localisation du LOUP DE L'EST



Loup de l'Est

Canis lupus lycaon

Moments d'observation	Statut fédéral	Statut provincial
	PRÉOCCUPANTE	AUCUN

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



Biologie

Le Loup de l'Est ressemble au loup gris mais est plus petit. Il possède d'ailleurs des gènes du Loup gris, mais aussi du coyote et du Loup roux. Sa fourrure est de couleur fauve mais le derrière des oreilles est rougeâtre. Il a le poil long et noir sur le dos et les flancs. Il se nourrit de Cerfs de Virginie et d'orignaux, ainsi que de Caribous dans le nord de son aire de répartition.

Habitat

On le retrouve dans les forêts mixtes et de conifères dans le nord de son aire de répartition.

Protection

On estime la population du Loup de l'Est à environ 2000 individus au Canada répartis en 500 meutes. La mortalité de cette espèce s'explique surtout par des activités anthropiques telles que la chasse et le piégeage, les routes, le développement industriel et agricole. Il est protégé par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune du Québec qui protège l'espèce et son habitat.

Références

Registre public des espèces en péril, 2008. Loup de l'Est; profil de l'espèce. www.registrelep.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=608

Que faire lors d'observation ?

Le plus important, lors d'une observation, est de respecter la loi. Il est interdit par les lois de nuire et de détruire ces espèces. Si la loi n'est pas respectée, vous commettez une infraction et vous êtes passible d'une amende.

Au Canada, vous pouvez faire des demandes au COSEPAC pour évaluer des espèces sauvages afin de leur donner un statut de protection. De plus, tout résident du Canada âgé de plus de 18 ans peut demander au ministre compétent d'enquêter pour déterminer si une infraction à la loi a été commise.

Au provincial, vous devez là aussi suivre la loi. De plus, vous pouvez transmettre vos observations pour les espèces à statut précaire au bureau de la direction générale de la protection de la faune.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION DE LA FAUNE
880, chemin Sainte-Foy, RC-80
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : 418 627-8688
Télécopieur : 418 646-4223

Enfin, le centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) recueille les données d'observation des espèces à statut précaire, mais aussi pour certaines autres espèces. Vous trouverez un résumé des informations à noter dans un formulaire complet annexé au document (annexe 1).

Ensuite, vous devez remplir le formulaire sur internet : http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/espece_faune.htm.

Annexe 1

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION D'UNE ESPÈCE (VERSION ABRÉGÉE)

n.b. * = champs requis

1. IDENTIFICATION DE L'ESPÈCE OBSERVÉE ET DE LA DATE D'OBSERVATION

*Nom de l'espèce : _____

*Date de l'observation : _____

Heure de l'observation : _____

*Comment avez-vous identifié l'espèce ? _____

_____

_____

2.IDENTIFICATION DE L'OBSERVATEUR PRINCIPAL

*Nom : _____

*Prénom : _____

*Téléphone (maison) : _____

*Téléphone (travail) : _____

*Courriel : _____

Adresse : _____

_____

Ville, municipalité : _____

Code postal : _____

3.LOCALISATION DE L'OBSERVATION

*Nom de la localité, ville, village ou municipalité : _____

Latitude et longitude : _____

Ou Coordonnées UTM : _____

Ou Coordonnées MTM : _____

4.INFORMATIONS BIOLOGIQUES

*Nombre total d'individus observés

Mâles _____

Femelles _____

Juvéniles _____

Indéterminés _____

*Description précise de l'animal : _____

_____

_____

*Description précise du comportement de l'animal :

_____

_____

_____

Photo, diapositive ou film disponible ? ☐ oui ☐ non

Spécimen ou partie du spécimen conservé ? ☐ oui ☐ non

*Description de l'habitat

☐ forêt feuillue ☐ forêt résineuse ☐ champs ☐ ruisseau ☐ forêt mélangée ☐ friche

☐ route ☐ lac ☐ rivière ☐ autre _____

Imprimé sur du papier recyclé.

100 %

FSC
Recyclé
Cert no. SW-COC-1501
© 1996 FSC

BIOGAZ ÉNERGIE